



HAL
open science

Quelle accessibilité en bibliothèques pour le public sourd et malentendant ?

Cyrielle Engelhardt

► To cite this version:

Cyrielle Engelhardt. Quelle accessibilité en bibliothèques pour le public sourd et malentendant ?. domain_shs.info.espa. 2013. mem_00848732

HAL Id: mem_00848732

https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00848732

Submitted on 28 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Cyrielle ENGELHARDT

**MASTER 1, MENTION ICCD
(Option Sciences de l'information et du document)**

**MEMOIRE DE STAGE
mission effectuée du 23 avril au 8 juin 2013**

**A
LA BIBLIOTHEQUE ANDRE MALRAUX,
112 rue de rennes, Paris 6e**

Quelle accessibilité en bibliothèques pour le public sourd et malentendant ?

Sous la direction de :

- Mr Joachim SCHOPFEL (tuteur universitaire)
- Mme Sylvie Colombani (tuteur professionnel)

Soutenu le 24 Juin 2013 à l'UFR DECCID-SID
Université Charles de Gaule, Lille 3 (campus Pont de Bois)
BP 60 149, 59563 Villeneuve d'Ascq cedex.

Année universitaire 2012/2013

Remerciements

Je tiens à remercier :

- *Joachim Schopfel*, responsable universitaire, pour le suivi de ce mémoire.
- *Sylvie Colombani* (conservateur de la bibliothèque André Malraux) et *Anne Sahin-Bichet* (responsable adjointe) pour m'avoir permis de réaliser ce stage ainsi que pour leurs conseils..
- *Dominique Charlon et Béatrice Perrotin* (bibliothécaires du pôle sourd André Malraux) pour leur accueil, leur aide et pour m'avoir guidée dans ma mission.
- L'ensemble de *l'équipe de la bibliothèque André Malraux* de leur accueil et leurs explications du fonctionnement de la bibliothèque.
- *Les bibliothécaires des pôles sourds des bibliothèques Saint-Eloi et Chaptal* pour leurs précisions sur le fonctionnement de leur service et surtout, sur leur travail visant la valorisation des fonds des DVD des collections.

Résumé :

L'objet de ce mémoire est de voir quelle accessibilité est mise en place en bibliothèque pour les personnes sourdes, en particulier en étudiant ce qui est fait dans les pôles sourds des bibliothèques de la ville de Paris.

Il s'agit surtout d'étudier un exemple d'amélioration des collections au travers de la mise en valorisation d'un fond documentaire (DVD) dans un des pôles : celui de la bibliothèque André Malraux (6e). Les étapes de ce travail sont traitées ainsi que les diverses actions en terme d'accessibilité dans la bibliothèque (animations, services publics...).

Mots clefs :

accessibilité ; bibliothèque ; surdité ; sourd ; malentendant ; valorisation ; fond documentaire ; pôle sourd

Table des matières

Remerciements.....	3
Introduction.....	7
1 L'accessibilité en bibliothèque : quelques notions.....	8
1.1 Définition.....	8
1.2 La loi du 11 février 2005.....	9
1.3 Qu'en est-il en bibliothèque ?	10
1.4 Accueillir les publics ayant un handicap en bibliothèque.....	11
2 L'accessibilité des personnes sourdes en bibliothèque.....	13
2.1 Quelques concepts-clés.....	13
2.1.1 Sourds/malentendants et surdité.....	13
2.1.2 Langues des Signes Française (LSF).....	14
2.1.3 Les différents modes de communication et modalités de langue rencontrés chez les sourds.....	16
2.2 Quelques entraves dans les adaptations à l'égard du public sourd en bibliothèque	18
2.3 L'accessibilité au travers des pôles sourds de la ville de Paris	20
2.3.1 Les bibliothèques de la ville de Paris.....	20
2.3.2 Les pôles sourds.....	22
2.3.3 La bibliothèque André Malraux	23
2.3.3.1 Présentation générale.....	23
2.3.3.2 Quelques chiffres.....	23
2.3.3.3 Les collections.....	24
2.3.4 Étude d'un exemple d'accessibilité à travers le pôle sourd de la bibliothèque André Malraux.....	24
2.3.4.1 Les collections.....	24
2.3.4.2 Les animations culturelles.....	26
2.3.4.3 Les partenariats.....	26
2.3.4.4 Des projets pour développer l'accessibilité.....	26
2.3.4.5 Quelques améliorations attendues.....	27
2.3.4.6 Des suggestions en terme d'accessibilité.....	27
2.3.4.6.1 Visibilité du pôle sourd.....	27
2.3.4.6.2 L'accès aux collections.....	29
2.3.4.6.3 Les services publics.....	30
3 La valorisation d'un fond documentaire (DVD) pour les usagers sourds.....	31
3.1 Présentation de la mission.....	31
3.2 Valorisation d'un fond documentaire : définition.....	31
3.3 Étapes de ce travail.....	34
3.3.1 Première Phase : méthodologie	34
3.3.2 Seconde Phase : Repérage des DVD.....	38
3.3.3 La base de données : quelques chiffres.....	39
3.3.4 Troisième phase : réflexion sur la mise en place d'une signalétique.....	40
3.3.4.1 La signalétique : définition du concept.....	40
3.3.4.2 État des lieux.....	41
3.3.4.2.1 A la bibliothèque Chaptal	42
3.3.4.2.2 A la bibliothèque Saint Eloi.....	45
3.3.5 Mise en place d'une signalétique à la bibliothèque André Malraux : quelques pistes.....	47
3.3.5.1 Vers une signalétique	47
3.3.5.2 Les étapes à venir.....	50

3.4 Réflexion suite aux problèmes rencontrés.....	53
3.4.1 Le choix des critères de la base de données.....	53
3.4.2 Méthodologie : la multiplication des ressources	54
Conclusion.....	57
Ressources.....	58
Annexes	61

Introduction

L'accessibilité est un enjeu de plus en plus reconnu de nos jours. Preuve en est les lois récentes de l'État sur les actions à mettre en place pour la favoriser, en particulier la loi du 11 février 2005 » pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Ce nom est évocateur et témoigne de la reconnaissance faite dans les droits des personnes handicapées. C'est pourquoi, il convient de se demander comment les services publics et en ce qui nous concerne, les bibliothèques agissent dans ce sens ?

Primordiale pour les personnes porteuses d'un handicap, elle est en effet essentielle dans leurs accès aux mêmes services qui sont dispensés aux personnes dites « valides ». Le handicap est une notion bien vaste : moteur ou sensoriel... chacun a ses particularités. Néanmoins certains sont davantage « identifiables » que d'autres. Qu'en est-il de ceux moins visibles comme la surdité ? Celui-ci se manifeste surtout dans la communication puisque l'on reconnaît qu'une personne est sourde quand on veut communiquer avec elle.

Dès lors, que font les bibliothèques pour assurer l'accès à leurs services, leurs collections et assurer leurs missions auprès du public sourd ? Afin de développer l'accessibilité à ces usagers, des pôles sourds ont été créés. Les précurseurs en ce domaine en France sont les 4 pôles sourds des bibliothèques de Paris. L'un d'eux, le pôle sourd de la bibliothèque André Malraux travaille dans ce sens. Quelle accessibilité existe-t-il en bibliothèque pour ce public ? Nous nous intéresserons en particulier à ces pôles et surtout, à celui d'André Malraux. En quoi ces bibliothèques peuvent-elles donc améliorer les accès à leurs services et l'accueil du public sourd ? Comment peuvent-elles rendre leurs collections davantage accessibles ?

Nous définirons dans un premier temps ce qu'est l'accessibilité et les tournures qu'elle peut prendre en bibliothèque. Puis nous étudierons les bibliothèques pôles sourds de Paris, dont le pôle d'André Malraux. Les actions, missions et spécificités de ces pôles seront approfondies. Enfin, nous étudierons la mise en place de l'accessibilité d'un fond documentaire dans le pôle sourd d'André Malraux. Ce travail vise la valorisation d'un fond documentaire (DVD) de la bibliothèque pour les sourds avec le repérage des collections et la mise en place d'une signalétique.

1 **L'accessibilité en bibliothèque : quelques notions**

1.1 **Définition**

L'accessibilité, se définit comme :

« La réduction de la discordance entre, d'une part, les possibilités, les compétences et les capacités d'une personne et, d'autre part, les ressources de son environnement lui permettant de façon autonome de participer à la vie de la cité »¹.

Elle touche donc plusieurs domaines de la vie d'un individu (son environnement, ses compétences, ses besoins, son intégration sociale, son autonomie). Comme le souligne Claire Bonello, dans son article extrait de son mémoire², l'accessibilité concerne, en particulier, les personnes ayant un handicap (sensoriel, moteur, physique, etc). De ce fait, son champ d'action est large et complexe. Compte tenu de la diversité des handicaps, il est nécessaire, pour que l'accessibilité mise en place soit réussie, de prendre en compte la spécificité de chaque handicap et les besoins particuliers qu'ils engendrent. Afin d'illustrer ces propos, prenons par exemple les cas des handicaps visuels et auditifs. Il est évident qu'une personne malvoyante ou aveugle n'aura pas les mêmes besoins en terme de modalités d'accessibilité qu'un sourd ou un malentendant. De même, pour un même handicap (ex : visuel), des disparités existent. Nous voyons bien qu'un mal-voyant pourra, par exemple accéder à des collections de livres en gros caractères en bibliothèque alors qu'un non-voyant préférera les livres en braille. Néanmoins, ils peuvent faire appel à un même outil adapté à l'un comme à l'autre : les livres audios.

Nous comprenons donc la complexité dans la notion de handicap qui engendre une réflexion nécessaire afin que l'accessibilité de chacun aux ressources de la vie quotidienne soit la plus complète possible.

1 Site du Bulletin des Bibliothèques de France : article extrait du mémoire de fin d'études de BONELLO Claire, *Accessibilité et handicap en bibliothèque*, 1998 (consulté en ligne le 20/04/2013) : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0034-006>.

2 Ibid.

1.2 La loi du 11 février 2005

La loi du 11 février 2005 est très importante en matière d'accessibilité. Dans un premier temps, elle nous offre une définition du handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant³. »

Puis elle reconnaît plusieurs droits aux personnes handicapées dont celui à l'accessibilité. Son intérêt n'est pas moindre puisqu'elle en indique les principaux domaines d'application dans le titre IV « Accessibilité » :

- « chapitre 1 : scolarité, enseignement supérieur et enseignement professionnelle
- chapitre 2 : emploi, travail adapté et travail protégé
- chapitre 3: cadre bâti, transports et nouvelles technologies
- etc »

Notons que les bibliothèques sont concernées comme l'indique notamment le chapitre 3 « cadre bâti, transports et nouvelles technologies ». L'article 41 expose en effet que :

« les établissements existants recevant du public doivent être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public ».

3 Site [legifrance.fr](http://www.legifrance.gouv.fr), « Loi numéro 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », (consultée le 23/04/2013) : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=&categorieLien=id#JORFARTI000002062943>

De même, s'ajoute l'article 47 :

« Les services de communication publique en ligne des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées. L'accessibilité des services de communication publique en ligne concerne l'accès à tout type d'information sous forme numérique quels que soient le moyen d'accès, les contenus et le mode de consultation. Les recommandations internationales pour l'accessibilité de l'internet doivent être appliquées pour les services de communication publique en ligne »⁴.

Les bibliothèques qu'elles soient d'État ou Territoriales, sont donc réellement concernées par la loi du 11 février 2005. En tant qu'établissements aux services du public, elles se doivent de réfléchir à une mise en place accessible et adéquate de leurs services mais aussi de leurs collections et de leurs outils techniques.

1.3 Qu'en est-il en bibliothèque ?

En bibliothèque, l'accessibilité a les mêmes objectifs que ceux cités ci-dessous : favoriser l'accès aux services de la bibliothèques dont disposent les personnes « sans handicap » au public handicapé :

« elle doit permettre aux publics handicapés de bénéficier des mêmes services que ceux proposés aux publics dits valides. Il s'agit en cela de rendre accessible ce qui ne l'est pas du fait du handicap ou d'un déficit sensoriel (cécité ou surdité) »⁵.

Comme nous l'avons vu précédemment, dans le cadre de la loi du 11 février 2005, elle porte à la fois sur les bâtiments, les collections, les outils techniques des bibliothèques.

Cependant, le travail sur l'accessibilité et sa mise en place ne doit pas se réaliser au détriment des autres usagers, indique Philippe Galanopoulos⁶. Il nous montre que l'adoption de certains dispositifs à l'égard des personnes handicapées peut servir utilement aux autres usagers. Par exemple, la mise

4 Ibid.

5 GALANOPOULOS, Philippe, *l'Accessibilité des publics sourds et malentendants en bibliothèques universitaires*, janvier 2010, p 51, 110 p, Mémoire de conservateur (ENSSIB) (consulté le 20/04/2013): <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48196>

6 Ibid.

en place d'une signalétique ou l'amélioration du site d'une bibliothèque peuvent aider les uns comme les autres à mieux s'approprier le monde de la bibliothèque et mieux s'y repérer. En effet, dans le but d'améliorer un service, un travail de réflexion est mené, à l'égard d'un public ciblé. Prenons l'exemple de la signalétique. Les professionnels cherchent à la rendre plus efficace. Ils réfléchissent pédagogiquement à une visibilité plus approfondie de celle-ci et à sa portée. C'est pourquoi, elle est davantage perceptible et compréhensible par les uns comme par les autres. L'approfondissement de la signalétique est donc dans un premier temps destinée à un public spécifique. Cependant, les autres usagers profitent également des améliorations qu'elle subit. C'est en ce sens que l'on rejoint l'idée de Galanopoulos.

Bonello et Galanopoulos s'accordent sur l'importance de rendre autonome les publics. C'est un objectif majeur dans l'accessibilité. Galanopoulos⁷ ajoute qu'elle est primordiale car elle répond aux exigences dans les pratiques et les usages du public en bibliothèque, notamment à leurs besoins de libertés dans ce milieu.

En outre, afin que les services de la bibliothèque, l'accès aux collections et la médiation entre ces dernières et le public soient réussis, et ce tant pour tous les types de public, il est nécessaire d'assurer une communication optimale, une mise en confiance avec l'utilisateur. Ainsi, l'adaptation dans la communication et dans les services sont importantes selon Bonello.

On comprend dès lors les enjeux qui se dégagent et qui méritent réflexion pour qu'ils deviennent le plus adapté possible à chaque catégorie de public. Un travail sur la sensibilisation des professionnels, sur leur formation mais aussi sur les outils employés en bibliothèque dans le cadre de l'accessibilité s'avère nécessaire.

1.4 Accueillir les publics ayant un handicap en bibliothèque

Bertrand Calenge pose les principes de l'accueil du public en bibliothèque⁸ dans son ouvrage, *Accueillir, informer, orienter*, « l'organisation des services publics dans les bibliothèques ». Il s'arrête quelque peu sur la notion de « public handicapé » ou « publics empêchés », ce qui nous concerne particulièrement dans ce travail.

Selon l'auteur, il est important de se mettre à la place du public afin de mieux comprendre ses besoins et ses difficultés. Dans le cas des personnes handicapées, il est nécessaire de se

⁷ Ibid, p 53

⁸ CALENGE Bertrand, *Accueillir, informer, orienter, l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, 1999, p 97, 427 p : Paris, Éditions du cercle de la librairie.

représenter l'ensemble des obstacles que crée le handicap. De même, il faut travailler en partenariat avec d'autres établissements et organismes (collectivités, mairie, etc) pour assurer la meilleure accessibilité possible et pour que cette dernière ne se limite pas aux murs de la bibliothèque. L'aménagement des accès extérieurs participe également à l'accessibilité de la bibliothèque et de ses locaux.⁹.

⁹ Ibid, p 98.

2 L'accessibilité des personnes sourdes en bibliothèque

2.1 Quelques concepts-clés

2.1.1 Sourds/malentendants et surdité

On dénombre environ 5 millions de déficients auditifs en France (données de 2007):

- « - 5 182 000 personnes en France ont un handicap auditif
- 303 000 d'entre elles souffrent d'une déficience auditive profonde,
- 730 000 personnes ont recours à une aide auditive,
- 44 000 personnes ayant une déficience auditive pratiquent la Langue des signes
- 119 000 personnes utiliseraient la Langue des signes au total (enseignants, interprètes...) ¹⁰».

Voici, quelques termes spécifiques au monde des sourds qu'il convient, avant tout, de définir :

- entendant : personne qui n'est pas sourde
- oraliser : dire à voix haute.
- signer : s'exprimer en langue des signes.
- LSF : Langue des Signes Française.
- dactylologie : alphabet, langage digital à l'usage des sourd.
- Malentendant : « Devenu sourd », personne dont l'acuité auditive est diminuée¹¹.
- Appareillage : certains sourds sont appareillés, autrement dit ils portent un appareil auditif, qui a pour but de les aider à mieux entendre.
- Sourds/sourds : Dans son article, Les Sourds existent- ils?¹², Bernard Mottez distingue les « Sourds » avec un « S » des « durs de l'oreille ». Ces deux catégories de personnes sourdes s'opposent, selon lui, dans leurs rapports au monde. Pour expliquer ces différences, Bernard Mottez évoque le concept de « culture sourde »¹³. Les « Sourds » (avec une majuscule) possède une véritable langue (la Langue des Signes) et une culture qui s'appuie sur elle.

¹⁰ Site du Centre de l'Information sur la Surdit  du Nord Pas de Calais, « Population sourde » : www.cis-npdc.fr

¹¹ Ibid.

¹² MOTTEZ Bernard. « Les sourds existent-ils? », La parole des Sourds, psychanalyse et surdit , revue du coll ge des psychanalystes num ro 46-47, 1993, pp 49-58.

¹³ Ibid, p 52.

Selon lui, il ne suffit pas d'être sourd ou malentendant pour appartenir à la communauté des Sourds et revendiquer une culture sourde. Vivre avec les Sourds, s'appropriier la langue des signes sont quelques caractéristiques soulignées par Mottez.

- surdité : on distingue différents degrés de surdité :
 - légère, de 24 à 40 dB de perte,
 - moyenne, de 40 à 70 dB de perte,
 - sévère, de 70 à 90 dB de perte,
 - profonde, 90 dB de perte et au-delà ¹⁴.

On comprend, suite à ces quelques définitions, l'hétérogénéité de la population sourde. Le terme « sourd » renvoie, en effet, à une multitude de concepts et d'acceptations variées comportant des différences de sens. Un sourd profond est différent d'un malentendant dans son rapport quotidien au monde et dans ses communications. Ainsi, parmi ces diverses dénominations utilisées pour le terme de « sourd », on retrouve : « les malentendants » pour les personnes sourdes qui perçoivent encore des sons, selon des degrés divers, l'oral, « les sourds moyens », « les sourds profonds », « déficient auditif » (sans forcément comporter de connotations négatives).

Les entendants associent souvent mutité et surdité, preuve en est qu'on utilise encore de nos jours l'expression «sourd-muet». Or de nombreux sourds sont capables d'oraliser, même s'il ne s'agit pas d'une oralisation complète. Cette idée reçue est encore présente dans l'opinion commune. Définissons maintenant le terme de LSF.

2.1.2 Langues des Signes Française (LSF)

La LSF n'est pas universelle, il existe des langues des signes pour chaque pays : au Royaume-Uni, est signée la BSL (British Sign Language), aux États-Unis, l'ASL (American Sign Language), au Québec, la LSQ (Langue des Signes Québécoise)... Il ne s'agit pas d'un français signé, autrement dit une retranscription du français en signes (signes disposés selon la syntaxe du français : sujet-verbe-complément(s)...). La LSF possède, en effet, sa propre grammaire, différente de la grammaire française. Ainsi, un signe peut, par exemple représenter l'intégralité d'une phrase en français :

14, Cours d'Accompagnement en Langue des Signes Française, Licence 3 Georgette Dal et Annie Risler, Université de Lille 3, 2009-2010.



exemple : «que fais-tu/que faire?»¹⁵»

Sa syntaxe se distingue de l'ordre syntaxique français. On présente, le plus souvent, le décor et le lieu de l'action, puis l'objet, les personnages et enfin l'action. On distingue cinq paramètres pour décrire les signes : la configuration de la main, autrement dit la forme des doigts, son orientation (vers le haut, le bas, à droite, à gauche, vers soi et devant soi), son emplacement (dans l'espace autour du signeur), le mouvement des doigts, de la main, du corps, de la tête et du bras ; et enfin un élément très important, l'expression faciale qui indique le mode de discours (interrogation, négation...). La LSF possède aussi un alphabet dactylogographique qui consiste à associer une lettre à un signe. Cependant, il n'est utilisé que pour les prénoms, les noms propres, ainsi que pour des concepts et les lieux qui n'ont pas encore de signe propre et qui ne sont, dans certains cas pas connus de l'interlocuteur. Il faut différencier la LSF du LPC ou Langage Complété Parlé. Ce dernier est un code, utilisé par certains sourds oralisants, il complète la lecture labiale et la parole. Il s'agit d'associer à la parole, des signes correspondant aux consonnes et aux voyelles françaises. La main est positionnée près de la bouche et du visage. Le LPC n'est donc pas une langue à part entière, mais plutôt une aide complémentaire à la parole. De même, LSF et gestes ou code gestuel ne désignent pas tout à fait les mêmes concepts. Un code gestuel n'est pas forcément constitué de signes de la LSF mais plutôt de gestes convenus et utilisés par un ou plusieurs individus. Il faut penser par exemple au code utilisé entre les plongeurs pour s'exprimer sous l'eau.

La LSF est donc une véritable langue à dissocier du français. Elle est le mode d'expression de nombreux Sourds français et appartient à une communauté sourde qui revendique son appartenance à une culture.

15 « Que faire/que fais-tu » ?, dictionnaire en ligne LSF/français, *Sematos* : <http://www.sematos.eu/lsf-p-que+faire-7830.html>

2.1.3 Les différents modes de communication et modalités de langue rencontrés chez les sourds

Cette précision est intéressante et même importante. Elle nous montre la variété des modes de communications utilisés chez les sourds. On définit les modalités d'une langue comme :

« moyens d'expression de la langue (...) : paroles, signes (...) la façon dont la langue interne se manifeste en surface »¹⁶.

Elles sont très diversifiées chez les sourds, et donc source de difficultés pour les interlocuteurs, qui peuvent vite se trouver perdus au cours de la communication avec les sourds.

Dans ses rapports communicationnels, le sourd se confronte à deux mondes distincts. D'une part au monde entendant, qui utilise la parole vocale dans ses échanges avec ses homologues, d'autre part, à son propre monde à dominance visuelle. Dès lors, il est en contact avec deux types de langues : la langue des signes et la langue orale et/ou écrite du pays dans lequel il se trouve.

Depuis quelques années, en France, le terme de « bilinguisme français oral et/ou écrit / LSF » est de plus en plus employé et entendu. Une personne bilingue est souvent considérée comme parfaitement compétente dans deux langues. Or, suite à des observations, on remarque que peu de personnes maîtrisent parfaitement deux langues. Il existe des locuteurs qui ont recours à deux langues utilisées fréquemment mais rares sont ceux qui possèdent toutes les compétences linguistiques de ces langues. Ainsi la définition du bilinguisme tend à être modifiée. Le bilinguisme est donc plutôt l'utilisation de deux langues dans la vie quotidienne. Le bilinguisme de la communauté des sourds est un « bilinguisme de minorité »¹⁷. Ainsi, selon cette définition, les sourds acquièrent et utilisent une langue minoritaire (langue des signes) et une langue majoritaire (langue orale et / ou écrite). Il faut remarquer que la majorité des sourds emploie la langue minoritaire puisqu'elle leur est davantage adaptée bien qu'il existe de nombreuses variations au cas par cas dues au degré de surdité, à l'éducation reçue, à la langue de l'enfance etc.

16 LEPOT-FROMENT Christiane et CLEREBAUT Nadine., *L'enfant sourd : communication et langage*, Bruxelles : Éditions De Boeck, 1996, p 318.

17 Grosjean F., « Bilinguisme, biculturalisme et surdité », *Le bilinguisme aujourd'hui et demain*, Paris : Éditions du CTRENHI, 2004, p 54.

Grosjean¹⁸ note dans son article un comportement linguistique propre à la personne bilingue. Cette dernière passe d'un mode de communication à un autre selon l'interlocuteur qu'elle a en face d'elle et selon les situations. Si elle échange avec une autre personne bilingue, toutes deux vont convenir d'une langue « réceptrice » dont elles vont se servir et une langue « invitée » peut venir s'immiscer dans leur conversation en ayant recours par exemple à l'emprunt c'est à dire en intégrant au système linguistique d'une langue, les éléments d'une autre langue. Un mode de communication bilingue est alors choisi par le sourd.. Devant un locuteur monolingue, le bilingue utilise la langue de ce locuteur et désactive autant que possible son (ses) autre(s) langue(s). Ce comportement linguistique est comparé par l'auteur avec celui du sourd bilingue. Il relève d'une ressemblance entre le comportement linguistique d'une personne bilingue et celui d'un sourd bilingue. Le sourd, lui aussi, passe d'un mode de communication à un autre. Le sourd signeur, au contact des entendants et forcément bilingue, entre en mode monolingue (français). Avec un sourd, si celui-ci est bilingue, l'autre sourd a le choix de la langue et s'engage dans le mode monolingue (LSF). Il peut aussi passer au mode bilingue tout en choisissant la langue de base (« langue réceptrice »). Il faut remarquer l'existence de sourds utilisant seulement le mode monolingue oral et qui ne sont donc pas bilingues¹⁹.

Ces choix de modes de communication sont relatifs au type d'interlocuteur rencontré et sont choisis en fonction de ces derniers et selon le contexte et l'image que les sourds veulent renvoyer. Dans les modes de communication et le comportement linguistique de la personne, Grosjean cite les modalités « de production » qui interviennent dans la langue. La modalité orale renvoie à la parole, à la production sonore ou au « mouvement des lèvres sans production sonore », la modalité manuelle ou gestuelle regroupe les signes et la dactylogogie. La modalité écrite est également citée par l'auteur. Le bilinguisme peut être qualifié de « bimodal » car il lie modalité orale et gestuelle. Ainsi, d'après Grosjean, est nommée bilingue, toute personne qui se sert de deux langues dans la vie quotidienne.

Ainsi, aux différents types de surdités rencontrées chez les sourds, s'ajoutent les modalités de langues variées qu'ils peuvent utiliser. Sourds « signeurs », « bilingues », « oralisants », sont autant de qualificatifs rencontrés. On comprend donc les difficultés auxquelles les professionnels des services publics dont ceux des bibliothèques sont susceptibles d'être confrontés : difficulté de

18 Ibid, p54.

19 Ibid, p 59.

communication, de compréhension, moyens très variés à mettre en place pour viser l'accessibilité de leurs établissements. L'hétérogénéité de la population sourde est source de complexité, pour les professionnels, dans l'accueil et l'efficacité des services qui lui est dispensé.

2.2 Quelques entraves dans les adaptations à l'égard du public sourd en bibliothèque

La surdité est un « handicap invisible »²⁰, de ce fait, il est parfois difficile d'identifier un sourd. Les difficultés qui se posent sont également d'ordre communicationnel. De même, les sourds, comme nous l'avons vu précédemment, sont une population hétérogène, engendrant des modes de communication différents selon le type de surdité de la personne²¹.

A cela, s'ajoute l'illettrisme qui touche une partie non négligeable de la population sourde²². L'apprentissage de la lecture et du français écrit, n'est donc pas forcément une chose aisée pour elle.

Ces diverses remarques sont importantes pour comprendre les relations des sourds avec l'écrit, le livre et la lecture. Il est nécessaire de les considérer dans la mise en œuvre de l'accessibilité des bibliothèques. Celle-ci est d'ailleurs primordiale pour améliorer leurs relations avec ce monde et favoriser leur accès à la culture.

Ainsi, ces observations mettent en évidence des besoins variés lors de l'accueil en bibliothèque des personnes sourdes. Ne serait-ce que dans la passation du message, dans le mode de communication choisi par le professionnel pour renseigner ces usagers. Les besoins d'un malentendant en terme d'accessibilité à la culture varient et ne sont pas les mêmes que ceux des sourds profonds utilisant la Langue des Signes. Les uns passeront davantage par l'oral que les autres lors de leurs échanges avec les bibliothécaires. Les autres, auront besoin d'un accueil personnalisé en Langue des Signes s'ils en ressentent la nécessité (ex : bibliothécaire signant/bibliothécaire sourd). Le professionnel devra identifier le type de personne sourde auprès de laquelle il intervient. De même, il rencontrera des différentes variables d'un usager sourd à un autre selon le type de surdité de celui-ci. Les bibliothèques (et autres établissements accueillant un public sourd), mettent donc en place des services et moyens divers relatifs à l'accessibilité de leurs établissements :

20 GALANOPOULOS, Philippe, *L'Accessibilité des publics sourds et malentendants en bibliothèques universitaires*, janvier 2010, p 40, 110 p, Mémoire de conservateur (ENSSIB) (consulté le 20/04/2013): <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48196>.

21 Cf « les différents modes de communication et modalités de langue rencontrés chez les sourds ».

22 GALANOPOULOS, Philippe, *L'Accessibilité des publics sourds et malentendants en bibliothèques universitaires*, janvier 2010, p 21, 110 p, Mémoire de conservateur (ENSSIB) (consulté le 20/04/2013): <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48196>.

- présence d'un interprète Langue des Signes Française/français lors d'animations culturelles.
- vélotypie (désigne une méthode de saisie visant à créer des sous titres en temps réel (lors de débat, conférences..) « un vélotypiste utilise un clavier de saisie rapide et orthographique permettant d'écrire à la vitesse de la parole, selon les principes d'une écriture syllabique²³ ») lors d'animations culturelles.
- présence d'écrécrans et de signalisations en français écrit.
- pôle sourd (présence d'un bibliothécaire sourd signant et d'un bibliothécaire entendant connaissant la Langue des Signes)
- sous-titrages (Sourd et Malentendant ou français) .

Par conséquent, les établissements publics accueillant des sourds ou malentendants, dont les bibliothèques, se doivent de mettre en place et de disposer de services divers et adaptés pour répondre aux besoins, aux attentes de chacun.

23 Site du Comité Supérieur de l'Audiovisuel : <http://www.csa.fr/Television/Le-suivi-des-programmes/L-accessibilite-des-programmes/Pour-les-personnes-sourdes-ou-malentendantes-le-sous-titrage/Principes-techniques>

2.3 L'accessibilité au travers des pôles sourds de la ville de Paris

2.3.1 Les bibliothèques de la ville de Paris

Il existe 58 bibliothèques de prêt (exemple : la Bibliothèque André Malraux) dans la ville de Paris et 16 bibliothèques spécialisées (exemple : la Bibliothèque François Truffaut, spécialisée en cinéma). Les bibliothèques de la ville de Paris fonctionnent en réseau et dépendent de plusieurs organismes.

Ainsi, au sein des directions de Paris, dans les organismes qui concernent les bibliothèques, on trouve en premier lieu la Direction des Affaires Culturelles (ou DAC) puis la Sous Direction de l'Éducation Artistique et des Pratiques Culturelles. De celles-ci dépend le Bureau des Bibliothèques et de la Lecture (le BBL). Il est composé de 4 responsables de secteur, intermédiaires entre le responsable du BBL et les conservateurs des bibliothèques.

Dans le BBL, trois services, auxquels font appel les bibliothèques du réseau et dont elles dépendent, interviennent :

- le Service Public et Réseaux (SPR)
- le Service du Documents et des Échanges (SDE)
- le Service Informatique des Bibliothèques (SIB)

Le tableau suivant reprend les différentes missions de ces services, en s'appuyant sur leur présentation faite dans le wikibib des bibliothèques de Paris (plateforme de travail et de ressources partagées pour les professionnels des bibliothèques de Paris)²⁴ :

Services	Principales missions
SPR	<ul style="list-style-type: none">- assure la communication du réseau des bibliothèques (dont leur présence sur les réseaux sociaux)- responsable de l'étude des constructions des bibliothèques et de leur restructuration.- prend en charge le suivi et le développement des services aux

²⁴ Wikibib, plateforme partagée des agents des bibliothèques du réseau de Paris.

	<p>publics des bibliothèques (action culturelle, suivi des pôles et actions relatives au handicap etc)</p> <p>- s'occupe des statistiques et élabore des rapports d'activités pour le réseau des bibliothèques.</p>
SDE	<p>- « mutualiser les opérations intellectuelles et matérielles pour faciliter et rationaliser l'acquisition des documents (imprimés adultes, CD, DVD, ressources électroniques) par les bibliothèques en regroupant les informations bibliographiques et techniques et les moyens mis à la disposition de la sélection et des commandes »²⁵.</p> <p>- assure la sélection des documents, leur commande et leur traitement physique (catalogage et équipement).</p> <p>- dispose d'un département de catalogage (alimentant les bases de données bibliographiques ; assure le catalogage, l'indexation (Rameau) mais aussi des formations à ces technique ; travaille sur les modes d'accès à la notice et au document, accompagne les bibliothèques dans ce sens...)</p> <p>- assure une veille sur les documents des différents secteurs de la bibliothèque (discothèque, vidéothèque, adultes (romans, documentaires...), jeunesse) selon plusieurs collectifs de veille relatifs à ces domaines.</p>
SIB	<p>- s'occupe de mettre en œuvre et d'administrer le fonctionnement des logiciels utilisés dans les bibliothèques (Système Informatique de Gestion des Bibliothèques (SIGB) : portail et catalogue Vsmart (interfaces professionnel et pour l'usager) et systèmes multimédias)</p> <p>- assure une assistance pour l'utilisation de ces logiciels (formations, incidents, dysfonctionnements...)fournit toutes formes de support et d'assistance aux bibliothécaires pour faciliter et améliorer leur utilisation courante des systèmes.</p>

25 Ibid.

2.3.2 Les pôles sourds

Destiné à l'accueil des publics sourds ou malentendant, les pôles sourds participent de ce fait à l'accessibilité en bibliothèque des usagers porteurs d'un handicap. Précurseurs en la matière, ils sont gérés par un(e) bibliothécaire entendant(e) connaissant la Langue des Signes et un(e) bibliothécaire sourd(s) signant. On y trouve les services suivants :

- un accueil en LSF par un(e) bibliothécaire connaissant la Langue des Signes (entendant ou sourd)
- une équipe sensibilisée à la surdité et formée à la LSF
- des collections (livres, revues, DVD (pour certains pôles Sourds), en lien avec la surdité
- des actions culturelles bilingues (LSF/français oral) dont les objectifs sont de faire connaître la culture sourde, sensibiliser les entendants au monde des sourds, favoriser les échanges entre sourds et entendants, attirer et fidéliser la population sourde
- désacraliser la bibliothèque
- rendre autonome les usagers.

A Paris, ils sont au nombre de 4 :

- le pôle sourd de la Bibliothèque Chaptal (9^e arrondissement)
- le pôle sourd de la Bibliothèque Saint-Eloi (12^e)
- le pôle sourd de la Bibliothèque Fessart (19^e)
- le pôle sourd de la Bibliothèque André Malraux (6^e).

Notons qu'il existe d'autres pôle sourd en France, créés (Médiathèque de La Ferté-Alais, La Ferté-Alais) ou en création (Médiathèque l'Odyssée, Lomme).

2.3.3 La bibliothèque André Malraux ²⁶

2.3.3.1 Présentation générale

Seul établissement de lecture publique du 6^e arrondissement de Paris, la bibliothèque André Malraux est située à l'angle de la rue de Rennes et du Boulevard Raspail (elle dispose de deux entrées : la première au 112 rue de Rennes et la seconde, 78 boulevard Raspail, près de Montparnasse). Existant depuis 1983, elle était d'abord intégrée aux locaux de la mairie d'arrondissement. Aujourd'hui, elle est installée sur une superficie totale de 1500 m², aux 3^e, 4^e et 5^e étages du centre culturel André Malraux, géré par la mairie du 6^{ème} arrondissement. Chaque étage correspond chacun à une section bien établie :

- la section jeunesse au 3^e étage.
- La section adulte au 4^e étage
- La vidéothèque et discothèque au 5^e étage

Elle est ouverte du mardi au samedi, de 10h à 19h pour les sections adultes, vidéothèque et discothèque (fermée le jeudi matin jusqu'à 13h et le samedi à partir de 18h), sauf pour la section jeunesse (ouverte le mercredi et samedi de 10h à 19h et 18h (pour le samedi) et de 16h à 19h le mardi, jeudi et vendredi). Son équipe est composée d'une trentaine de bibliothécaires (ASM, ASBM, Directrice Adjointe et Conservateur).

2.3.3.2 Quelques chiffres

En 2012, on dénombrait 6792 inscrits et 11837 emprunteurs. Sur la même année, 31000 prêts ont été réalisés. Les usagers de la bibliothèque sont surtout des actifs, entre 30-64 ans. Cependant, ces indications ne sont pas globalement représentatives de l'activité de la bibliothèque étant donnée qu'elle a connu une période de travaux et a donc été fermé pendant ce temps.

Selon le nombre d'inscrits, d'emprunteurs et de prêt de 2011(les chiffres de 2013 ne pouvant être exploités à cause de la période de fermeture connue cette année), la bibliothèque André Malraux, est 8^e sur l'ensemble du réseau en terme de prêt et 10^e en terme d'inscriptions. De ce fait, elle occupe une place non négligeable sur l'ensemble du réseau des bibliothèques parisiennes.

²⁶ *Projet d'établissement de la Bibliothèque André Malraux*, 2013.

2.3.3.3 Les collections

A André Malraux, on recense environ 120 000 documents dans les 4 sections :

- la section Adultes : 63583 documents dont 28 000 documentaires (philosophie, arts, histoire, littérature, guides touristiques) 31 000 œuvres de littérature, 1500 livres sonores et 95 titres de périodiques Adulte (soit au total 53 % des fonds documentaires). On y trouve notamment des fonds spécialisés sur la tradition éditoriale du 6^e arrondissement et d'autres sur André Malraux²⁷.
- la section jeunesse : 31276 documents (26% des fonds totaux).
- la section discothèque : 18527 documents (15% des fonds)
- la section vidéothèque (est encore en cours de constitution) : 7150 documents, (6% des fonds).

2.3.4 *Étude d'un exemple d'accessibilité à travers le pôle sourd de la bibliothèque André Malraux*

Créé depuis 2007, le pôle sourd d'André Malraux est un des 4 pôles du réseau. Il accueille le public sourd en LSF (comme ses semblables), propose un fond documentaire sur la surdité et le monde des sourds (documentaires, DVD, romans, dictionnaires bilingues LSF/français, revues sourdes). Un des ses objectifs, et pas le moindre, est de favoriser la rencontre des entendants et des sourds.

2.3.4.1 Les collections

Ainsi, le fond sourd rassemble des collections sur la surdité et le monde des sourds, des méthodes d'apprentissage de la LSF, des documentaires (traitant par exemple de la scolarité et l'éducation des enfants sourds, de recherches universitaires sur la LSF, sur la culture sourde ou encore sur l'histoire des sourds), des livres de fiction, des revues (« Echo magazine », « Fais moi signe », « 5 millions de malentendants »), des DVD (environ une vingtaine en LSF), des BD et mangas, (environ 300 documents), sur des personnages sourds et/ou dont l'auteur est sourd.


²⁷ Cf annexe 3 e




Le fond sourd (documentaire) d'André Malraux

Les collections sont présentes dans le fond sourd à proprement dit, l'indication « fonds sourds »²⁸ permet de distinguer les documents du fond sourd de ceux du fond général :

Elles sont aussi disséminées dans l'intégralité des fonds de la bibliothèque et dans les différentes sections dont la jeunesse et le fonds adultes en particulier. En ce qui concerne la vidéothèque, c'est actuellement en projet²⁹. On trouve ainsi des documents (BD, romans : en adultes et les

documentaires, albums, romans, méthodes de langues : en jeunesse) portant le logo  mais n'ayant pas la mention « fonds sourds » sur le côté³⁰. Cela veut donc bien dire que leur place est

dans le fond général. Le logo  indique la présence d'un héros sourds, d'un thème en lien avec la surdité et dans certains cas un auteur sourd. Ce fonctionnement est différent des autres pôles sourds Chaptal et Saint Eloi, qui utilisent plutôt ce logo (sur la tranche) pour indiquer que le document appartient au fond sourd. Le choix d'André Malraux est dû à la nécessité, selon les professionnels, de trouver un logo pour exprimer les informations « héros sourds, lien avec la surdité ». Afin de ne

pas utiliser un même logo pour des indications différentes, ils ont donc préféré réserver le logo 

28 Cf annexe 3 c

29 Cf ci-après, « La valorisation d'un fond documentaire (DVD) pour les personnes sourdes et malentendantes ».

30 Cf annexe 3 d

aux mentions citées ci-dessous.

2.3.4.2 Les animations culturelles

Afin de favoriser les échanges entre sourds et entendants mais aussi de rendre accessible la culture aux sourds, différentes animations sont organisées par le pôle. Celles-ci sont, pour la plupart, menées en partenariat avec les autres pôles sourds du réseau :

- Des heures du conte bilingue LSF/français oral (environ une séance par mois)
- Des spectacles bilingues ou visuels
Des projections de films sous-titrés, avec ou sans LSF
- Des conférences interprétées
- Des expositions
- Des ateliers en présence d'interprètes.

2.3.4.3 Les partenariats

Des partenariats sont menées avec d'autres établissements et organismes :

- La Protection Maternelle Infantile (PMI) Raspail (seule PMI de Paris à accueillir des consultations surdité en LSF) : pendant lesquelles, la bibliothécaire sourde intervient, afin d'offrir un (premier) contact avec le livre aux enfants , leur raconter des histoires, informer les parents et les enfants de l'existence des pôles sourds et de celui d'André Malraux qui situé à côté de la PMI. De même, elle leur explique les diverses animations en bibliothèques, accessibles aux sourds et le rôle de la bibliothèque.
- Le centre d'enfants polyhandicapés sourds Daviel (Paris 13^{ème}) : les bibliothécaires sourds du réseau se relaient pour y raconter des contes en LSF, donnent ainsi un bagage lexical aux enfants polyhandicapés entendants et sourds qui s'expriment en LSF (et à l'oral)
- Les écoles spécialisées pour les élèves sourds (Morvan, Bager, INJS, IJS Bourg la Reine).

2.3.4.4 Des projets pour développer l'accessibilité

Des projets sont en cours de réalisation :

- la création d'une bibliothèque visuelle comprenant des vidéos de contes signées, mis ensuite à disposition des usagers
- l'amélioration de la présence des pôles sourds sur les réseaux sociaux (création d'un netvibes en cours, page facebook, blog).

La page facebook des pôles sourds a été récemment créée. Elle permet de les faire connaître et de diffuser les diverses actions, animations et nouveaux projets qu'ils mènent ou envisagent de mener.

Le blog bibliosignes est une initiative d'un bibliothécaire sourd de Saint Eloi en partenariat avec les autres pôles sourds. Il recense les bibliothèques en France qui ont un pôle sourd déjà existant ou en cours de développement. Il propose également un glossaire de vocabulaire bibliothéconomique à destination des professionnels des bibliothèques et de leurs usagers. Il diffuse également les animations et actions des pôles³¹.

2.3.4.5 Quelques améliorations attendues

En terme d'accessibilité (sensibilisation à la population sourde, apprentissage de la LSF par les agents de la bibliothèque, matériel...), la bibliothèque rencontre des difficultés pour accueillir le public sourd au mieux. En voici quelques unes qui ne sont pas encore mises en place ou ponctuellement arrêtées, mais dont la bibliothèque a conscience de leur importance :

- ➔ L'absence d'équipements spécifiques (alarme incendie lumineuse, boucle d'induction magnétique)
- ➔ L'interruption des formations et des actions de sensibilisation des équipes à la LSF (difficultés à trouver du temps pour les administrer et un enseignant sourd disponible).

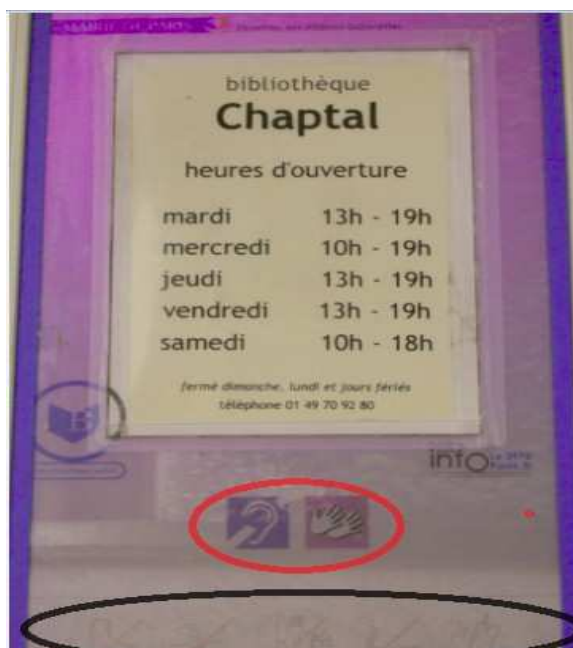
De même, il n'est pas aisé voire impossible de comptabiliser les usagers sourds du pôle à cause de l'absence de catégorie d'utilisateur spécifique indiquée lors de leurs inscriptions. Cet obstacle pose quelques problèmes pour saisir les besoins de ces usagers, pouvoir développer au mieux le pôle sourd ainsi que mesurer le degré de fréquentation de la bibliothèque par les sourds et les malentendants (hormis pendant les animations).

31 Blog Bibliosignes, bibliothécaire sourd du pôle Sourde, Bibliothèque Saint-Eloi :<http://bibliosignes.blogspot.fr/>

2.3.4.6 Des suggestions en terme d'accessibilité

2.3.4.6.1 Visibilité du pôle sourd

La bibliothèque est située sur trois étages mais ne possède pas d'accueil au rez-de-chaussée. De ce fait, l'orientation du public est difficile. La signalétique joue alors un rôle important. Dans l'entrée Raspail, figure devant l'ascenseur les informations relatives à son fonctionnement et ses collections. Sont aussi précisés ses spécificités (pôle sourd et fond malrucien). Le problème est que les informations ne sont pas accessibles au premier regard (il faut se rendre devant l'ascenseur et se retourner pour les voir). Ajouter le logo des pôles sourds, pour renforcer le côté visuel et attirer le regard pourrait être une solution. Ce logo pourrait être mis en exergue sur une pancarte, détachée du mur, à côté de l'ascenseur avec pourquoi pas, une mention indiquant que le pôle sourd se trouve au quatrième étage du bâtiment. La présence du pôle sourd serait ainsi davantage évidente. Une autre proposition, peut être plus simple, serait de mettre ces informations à l'entrée de la bibliothèque, à côté du porche comme dans les autres bibliothèques pôles sourds (Chaptal et Saint Eloi) :



Indications à l'entrée de la bibliothèque Chaptal

(les logos sont accompagnés de pictogrammes (cf cercle noir), informant l'utilisateur sur ce qui peut/ne peut pas être fait en bibliothèque (cela est très visuel et adapté aux sourds mais aussi aux entendants))

A l'intérieur même du bâtiment, figure une affiche intéressante au 5e étage, à l'entrée de la section :



Celle-ci reprend les missions du pôle sourd. Cependant, elle n'est pas présente aux autres étages, il serait donc intéressant de la mettre, aux entrées de chaque section pour informer les usagers (sourds et entendants) des missions du pôle, leur faire prendre conscience de l'existence de celui-ci. Les entendants en particulier, seront ainsi sensibilisés à la présence d'usagers sourds dans la bibliothèque, ce qui est un premier pas vers l'accessibilité.

2.3.4.6.2 L'accès aux collections

Sur certains types de documents, notamment les albums en jeunesse, le logo, placé sur la tranche pour indiquer son lien avec la surdité ou l'existence d'un héros sourd, n'est pas assez visible³². Cela est dû notamment au rangement des albums (première de couverture visible). Il faudrait donc réfléchir à un placement davantage visible. Peut être une étagère rassemblant ces documents ? Ou alors, un emplacement, dans les collections d'albums, propre aux documents avec

32 Cf annexe 3 a : Album en jeunesse avec le logo



le logo comme à la bibliothèque Saint-Eloi³³.

De même, afin que les sourds repèrent mieux les collections, on pourrait imaginer, des signes associés à chaque type de documents renvoyant à la signalétique écrite déjà existante (romans, documentaires, albums, BD, DVD, etc). Cela pourrait être placée à l'entrée des sections. Le but n'est pas de multiplier la signalétique à outrance. Ces idées mériteraient réflexion, notamment sur le placement des images de signes et celles à insérer. On pourrait ainsi en mettre seulement à l'entrée des sections, avec le panneau d'indication des fonds. Il n'est pas nécessaire d'en mettre à chaque indication écrite.

2.3.4.6.3 Les services publics

Pour indiquer que l'agent en poste est sourd, une plaquette est posée au poste concerné. Au 3e étage, un agent malentendant est aussi présent. Il serait peut être intéressant qu'une même plaquette soit utilisé lorsque celui-ci est également en service public. Ainsi, les usagers seraient sensibiliser au fait que le bibliothécaire auquel ils ont affaire, est sourd ou malentendant. Cela éviterait quelques incompréhensions de leur part³⁴.

A Chaptal, une pancarte indiquant les postes de prêt/retour associant écrit/signé est installé sur les bureaux. Cette idée favorise l'accessibilité tant parce qu'elle permet aux sourds signant de se repérer rapidement sur les services dispensés à un endroit précis mais aussi car elle sensibilise indirectement les entendants à l'existence de sourds dans la bibliothèque. Ainsi, celle-ci s'affirme comme pôle sourd et est davantage identifiée comme telle³⁵. Les signets de Saint-Eloi participent à cette idée. Il s'agit en effet de signets distribués avec la date de retour du document, sur-lesquels on trouve plusieurs signes relatifs au service public et aux services disponibles en bibliothèques (consultation, prêt, retour, etc)³⁶.

33 Cf annexe 2 a : Exemple de documents en jeunesse avec le logo



34 Cf annexe 3 b

35 Cf annexe 4 a

36 Cf annexe 2 b

3 La valorisation d'un fond documentaire (DVD) pour les usagers sourds

3.1 Présentation de la mission

J'ai eu la possibilité, au cours de mon stage, de m'interroger principalement sur la valorisation d'un fond documentaire à destination des usagers sourds. Ma principale mission consistait à réfléchir sur un meilleur repérage des collections (DVD), pour le public sourd. Puis, après avoir mis en place une méthodologie dans ce sens, je me suis attachée à identifier les éléments de ces collections susceptibles d'intéresser les personnes sourdes, soit par une meilleure accessibilité, soit par des critères spécifiques de renseignement (voir ci-dessous).

Ainsi, l'objectif premier de la mission est, bel et bien, la valorisation des collections de la vidéothèque (Bibliothèque André Malraux) pour les personnes sourdes. Cela passe par plusieurs étapes et sous-objectifs :

-Identifier les DVD :

Il s'agit donc d'établir des critères de repérage des DVD accessibles aux usagers sourds et entendants intéressés par le thème de la surdité, puis de pointer les DVD concernés et les renseigner selon ces critères.

- Réfléchir sur la mise en place d'une signalétique afin de mettre en valeur les DVD :

Les collections des DVD seront à long terme accessibles aux personnes sourdes grâce à des précisions sur les moyens d'accessibilité de ces DVD (sous-titres français, sous-titres sourd et malentendants, langue des signes...).

-Favoriser le prêt de DVD pour le public sourd :

Cet objectif s'inscrit dans la politique des bibliothèques. La mise en valeur des DVD par l'accessibilité et par les critères retenus la renforce.

3.2 Valorisation d'un fond documentaire : définition

Laetitia Bonnefoy, dans son mémoire intitulé, *Valoriser un centre de ressources*

*documentaires : quelles pistes envisager ?*³⁷ indique quelques approches afin d'aborder la mission de valorisation d'un fond documentaire (et plus généralement, d'un service d'information).

Dans ce but, l'état des lieux est une étape essentielle. Voir ce qui se fait ailleurs et qui est efficace, observer l'environnement et son public pour en identifier les points forts et faibles, analyser les ressources humaines, matérielles et techniques du service sont indispensables.

En quelque sorte, on est proche ici d'un « benchmarking »³⁸. En effet, le « benchmarking » est un processus étudiant les pratiques reconnues dans un domaine et les comparant pour améliorer celles d'un service ou d'une entreprise. Il suit plusieurs étapes qui ne sont pas sans rappeler certains aspects de la méthodologie adoptée dans la valorisation du fond documentaire des DVD pour les personnes sourdes³⁹. Je mettrai donc en lien cette mission avec les phases suivantes du benchmarking :

- **Définir les pistes d'amélioration** (favoriser l'accès des usagers sourds au fond documentaire des DVD en visant leur accessibilité)
- **Identifier les services d'information référents et la méthode de recueil des informations** (réflexion et adoption d'une méthodologie : discussion avant de choisir les critères d'identification des DVD, repérage des DVD, mise en place d'une signalétique, état des lieux du pôle sourd André Malraux et prise en compte des demandes des usagers sourds, de leurs spécificités, de leurs points forts et faiblesses. Enfin, en parallèle, état des lieux du fonctionnement des bibliothèques pôles sourds ayant déjà réalisé cette action)
- **Recueil des informations** (en particulier, dans la Bibliothèque Chaptal, précurseur en terme de pôle sourd car celui-ci a été intégré dès le départ au projet de l'établissement).
- **Assimilation des informations et propositions des alternatives futures** (comparaison de ce qui se fait dans les pôles sourds et adaptation au pôle sourd André Malraux)
- **Planifier, intégrer le personnel** (intégrer progressivement les meilleures pratiques relevées: mise en place de la signalétique en concertation avec l'équipe, sensibilisation progressive des agents au travail mené)

37 BONNEFOY Laetitia, *Valoriser un centre de ressources documentaires : quelles pistes envisager ? Le cas du Centre de documentation de la Direction des musées de France*, 2008, 229 p, Mémoire de Chef de projet en ingénierie documentaire (Conservatoire national des arts et métiers, Institut National de Techniques de la Documentation) (consulté le 18/04/2013) : <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/37/28/74/PDF/BONNEFOY.pdf>

38 Cours, d'*Audit et d'évaluation*, de Joachim Schopfel, Master 1 ICCD, semestre 1, année universitaire 2012-2013

39 Cf partie suivante.

De ces observations, se précisent certains aspects nécessaires dans la valorisation d'un fond documentaire⁴⁰ :

1. analyser les composantes du service en tant que tel ou « analyse interne »⁴¹ en marketing (ses missions, ses outils techniques utilisés, identifier ses points forts et ses faiblesses, ses moyens communicationnels etc).
2. étudier le contexte ou « analyse externe »⁴² : situer le service dans son environnement (dans l'établissement mais aussi par rapport à ses partenaires).
3. identifier ses usagers, leurs spécificités et caractéristiques (culture, contraintes de travail, activités professionnelles, besoins, comportements, usages et pratiques du service etc). Autrement dit, prendre conscience de leurs composantes identitaires et comportementales individuelles, informationnelles et dans leurs rapports avec le service. Cette approche est plutôt qualitative⁴³.
4. étudier les statistiques relatives au service (taux de fréquentation, d'utilisation des prestations proposées (prêt, participation aux animations, traces des demandes des usagers, renseignements sur ces derniers pour établir des catégories d'usagers utilisant le service, mais aussi voir quels sont les non-usagers du service dans le but éventuel d'essayer de mettre en place des stratégies visant à les attirer etc). Cette approche est davantage quantitative⁴⁴.
5. choisir des objectifs d'amélioration et une méthodologie en fonction des données recueillies, de l'orientation et du projet du service.

Selon Bonnefoy, certains services vont privilégier le travail en « back office » (travail interne, en amont du public) et d'autres celui en « front office » (travail qui est visible pour les usagers, il concerne souvent les relations entre professionnels et usagers). Or les deux semblent intéressants et même indispensables dans une valorisation efficace d'un fond documentaire. En effet, dans notre cas, le « back office » concerne les phases de réflexion sur l'amélioration du fond documentaire, de création d'une base de données nécessaire au repérage des DVD, d'état des lieux sur ce qui se fait ailleurs, et de mise en place de la signalétique. Le « front office » se rapproche,

40 BONNEFOY Laetitia, *Valoriser un centre de ressources documentaires : quelles pistes envisager ? Le cas du Centre de documentation de la Direction des musées de France*, 2008, p 113, 229 p, Mémoire de Chef de projet en ingénierie documentaire (Conservatoire national des arts et métiers, Institut National de Techniques de la Documentation) (consulté le 18/04/2013) : <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/37/28/74/PDF/BONNEFOY.pdf>

41 Ibid, p 98.

42 Ibid p 106.

43 Ibid p 34.

44 Ibid p 35.

quant à lui, de la partie communication avec l'utilisateur (informations du travail actuel mené, diffusion par exemple sur la page facebook des pôles sourds). Il se rapporte également à la future mise en place de la signalétique et aux explications de son fonctionnement aux usagers. Il est évident que ces approches sont indissociables si l'on souhaite que la valorisation du fond documentaire soit efficiente.

Ces différentes démarches, basées en partie, sur des théories du marketing, sont des pistes importantes dans la valorisation d'un fond documentaire.

3.3 Étapes de ce travail

3.3.1 Première Phase : méthodologie

Dans un premier temps, nous avons récupéré la base de données des DVD de la vidéothèque. Le but était d'y ajouter les critères d'identification des DVD susceptibles d'intéresser les usagers du pôle sourd. Leur rendre accessible la collection des DVD est un des objectifs majeurs de la mission. C'est pourquoi, nous avons choisi des critères correspondant aux moyens d'accessibilité qui leur sont adaptés :

- *Sous-titrage* : sous-titres français ou sous-titres Sourds et Malentendants (STSM)

Notons que le CSA définit les sous-titres pour Sourds et Malentendants comme :

« une retranscription écrite des commentaires et dialogues énoncés lors d'un programme de télévision. Des informations complémentaires, telles que la couleur ou le positionnement du texte sur l'image, leur sont généralement associées afin de permettre l'identification des différents interlocuteurs et de faciliter ainsi la compréhension du programme par le téléspectateur »⁴⁵.

Ils fonctionnent, pour les DVD, sous un code couleur :

- « - **Blanc** pour un intervenant à l'écran
- **Jaune** pour un intervenant hors champ, un téléphone, radio, tv...
- **Rouge** pour des indications sonores
- **Vert** pour une langue étrangère
- **Magenta** pour une indication musicale

45 Site du Comité Supérieur de l'Audiovisuel : <http://www.csa.fr/Television/Le-suivi-des-programmes/L-accessibilite-des-programmes/Pour-les-personnes-sourdes-ou-malentendantes-le-sous-titrage/Principes-techniques>

- **Cyan** pour le narrateur ou une pensée pensée

Un autre code des couleurs est parfois utilisé où une couleur désigne un même interlocuteur tout le long du programme ». ⁴⁶

- *Version en Langue des Signes (LS)*
- *Film visuel* : ce critère regroupe les films muets, les films visuels comportant peu de paroles, des personnages avec une forte expressivité au niveau du visage et dans leurs gestes, des films avec beaucoup de mimes.

La mise en valorisation concerne un public avec ses spécificités. Nous avons donc également choisi des critères correspondant aux usagers sourds et à certaines de leurs demandes (notamment sur les héros sourds joués par des acteurs sourds) :

- *Présence d'un héros sourd*
- *Type de surdité (du héros sourd)*
- *Acteur jouant le héros sourd (entendant ou sourd)*
- *Personnage sourd secondaire*
- *Héros entendant signant*
- *Personnage secondaire signant.*

Au début, nous avons simplement choisi les catégories « héros sourd » et « type de surdité » (la présence du second critère, qui est, il est vrai, assez précis, est due à certaines demandes d'usagers, souhaitant savoir, par exemple, quels films traitent des sourds aveugles). Néanmoins, en commençant à remplir notre base de données, des difficultés sont vite apparues :

- *Où mettre les personnages sourds secondaires ?*
- *Est-il possible de les inclure dans les héros sourds ?*
- *Si le DVD comporte de la langue des signes, il serait intéressant de le distinguer dans notre base, cependant faut-il préciser que le héros signant est entendant ?*
- *Que faire des personnages secondaires entendants signants ?*

C'est pourquoi nous avons retravaillé notre liste de critères afin d'être assez précis et d'éviter des

⁴⁶ Site spécialisé sur les sous-titres : <http://www.medias-soustitres.com/television/En-savoir-plus/Sous-Titrage-Teletexte-STT>

possibles malentendus.

Enfin, nous avons enrichi notre base de deux critères supplémentaires :

- *Adaptation (du DVD) en livre* : cet élément a pour but de faire un lien entre livre et adaptation cinématographique, pour pouvoir, plus tard, conseiller aux usagers, la version originale écrite du film. Cela favorise la lecture.
- *Commentaires* : y sont spécifiés le nom des personnages sourds secondaires, des héros sourds, des héros et personnages entendants signants. De même, nous y indiquons si les scènes en langues des signes sont minoritaires dans le film ou si on y trouve plutôt des gestes voire un code gestuel.

Le tableau suivant reprend les critères cités ci-dessous et explique comment ils sont renseignés⁴⁷ :

Sous-titrage	- française - STSM (Sourds et Malentendants) - N (N= Non)	NB : Si dans un DVD sont proposés les deux types de sous-titres, on indique les STSM Mettre N s'il n'y a pas de sous-titres pour savoir que l'on a fait la recherche.
Version en LS (Langue des Signes)	- O/N (O=oui/N=non)	NB : Si oui, on indique quand c'est possible le type de Langue des Signes : LSF, ASL (American Sign Language)
Héros sourd	- O/N	
Type de surdité	- SA (Sourd Aveugle) - S (Sourd (signant)) - M (Malentendant) - DS (Devenu Sourd) - NR (Non Renseigné)	NB : On précise le type de surdité uniquement si on a un héros sourd. Comme cette information n'est pas toujours facile à trouver, lorsqu'on ne sait pas l'identifier,

⁴⁷ Cf annexe

		on indique NR.
Acteur jouant le héros sourd	- E/S (E= Entendant/S=Sourd)	NB : Il s'agit de savoir si l'ACTEUR jouant le rôle du héros sourd est entendant ou sourd.
Personnage secondaire sourd	- O/N	
Héros entendant signant	- O/N	
Personnage secondaire signant	- O/N	
Film visuel	- O/N	NB : Indications si mimes, film muet et précisions dans les commentaires si besoin.
Adaptation en livre	- O/N	NB : Si oui, on précise le titre du livre, son auteur et sa date. Il est possible aussi d'indiquer s'il y a une autre adaptation cinématographique du film décrit.
Commentaires	- A renseigner si besoin de précisions quelconques sur l'un des critères précédents.	NB : Importance surtout pour les héros/les personnages (noms des personnages), pour les « films visuels » et la Langue des Signes (existence de gestes et non de signes).

NB : On peut mettre NC (Non Connu(e)) si on ne peut pas trouver l'information cherchée.

Ces critères servent à la fois de base pour des conseils aux usagers (demandes de ces derniers, renseignements des usagers par les bibliothécaires) mais aussi à la mise en place d'une signalétique. Ils sont donc très importants dans la mise en valorisation des DVD.

3.3.2 Seconde Phase : Repérage des DVD

Dans le repérage des DVD, nous nous sommes appuyés sur trois principales sources, de Guy Jouannet :

- *L'écran sourd*⁴⁸
- *Guide du 7^e art et de la surdité*⁴⁹ (liste réactualisée par l'auteur de films en lien avec la surdité)
- *Le personnage sourd et le 7^e art*⁵⁰ (liste réactualisée par l'auteur de films en lien avec la surdité).

Nous avons commencé à utiliser une quatrième source :

- Le site de *sourd.net*, rubrique « écran/films »⁵¹.

Cependant, comme ce site a été trouvé assez tardivement et surtout, qu'il comporte une liste de films assez conséquente (répertorient les films de 1913 à 2012, en lien avec la surdité et/ou la mutité), nous n'avons pas pu la traiter dans son intégralité.

Nous avons donc repérer dans ces ressources les films acquis par la vidéothèque. Puis nous avons renseigné la base de données en nous appuyant, dans nos recherches, sur plusieurs documents

- *L'écran sourd*⁵², Guy Jouannet
- *Guide du 7^e art et surdité*, Guy Jouannet⁵³
- *Le personnage sourd et le 7^e art depuis 2000*, Guy Jouannet⁵⁴
- *Site sourd.net*⁵⁵ (très utile pour certains films car ils indiquent précisément les scènes où figurent un personnage sourd, entendant mais aussi de la langue des signes en utilisant des logos (exemple : mains pour indiquer s'il y a des signes, plus il y a de « logos mains » plus il y a de langue des signes dans le film))
- *Site du fournisseur ADAV*⁵⁶ (notices catalographiques)

48 *L'Écran sourd*, « les représentations du sourd dans la création cinématographique et audiovisuelle », Guy Jouannet, INJS, CTNERHI, Paris, nov 1999.

49 Document propre au pôle sourd, disponible dans le lecteur partagé de la bibliothèque.

50 Document propre au pôle sourd, disponible dans le lecteur partagé de la bibliothèque.

51 *Site sourd.net*, « Ecran-film » : <http://www.sourds.net/ecran/film/>

52 *L'écran sourd*, « les représentations du sourd dans la création cinématographique et audiovisuelle » Guy Jouannet,, Paris : CTNERHI/INJS, 1999, 309 p.

53 *Guide du 7^e art et surdité*, Guy Jouannet, 2012, 11 p.

54 *Le personnage sourd et le 7^e art depuis 2000*, Guy Jouannet, 4 p.

55 *Site sourd.net*, « Ecran-film » : <http://www.sourds.net/ecran/film/>

56 *Site du fournisseur ADAV* : <http://www.adav-assoc.com/>

- *Site du fournisseur CVS*⁵⁷(notices catalographiques)

Soulignons néanmoins qu'il a été nécessaire de visionner certains films car plusieurs informations ne sont pas toujours répertoriées clairement dans ces documents (notamment celles sur la langue des signes, la présence d'un héros ou personnage secondaire entendant signant).

Parallèlement, une liste de films non acquis par la vidéothèque a été créée, à partir des sources citées ci-dessus. Elle permet de recenser des DVD qui pourront être commandés selon l'appréciation des bibliothécaires.

3.3.3 La base de données : quelques chiffres

Nombre de DVD vérifiés	Environ 500	NB : Nombre total de DVD vérifiés dans les diverses sources citées ci-dessus. Comprend les DVD acquis et non acquis à la vidéothèque.
Nombre de DVD renseignés	84	NB : Nombre de DVD identifiés dans la base de données de la vidéothèque. Ne sont pas comptés les DVD descendus dans le Fond Sourd et figurant toujours dans la base de la vidéothèque.
Nombre de DVD présents dans la base de données de la vidéothèque	6729	NB : de 2009 à avril 2013 Ne tient pas compte des DVD perdus.
DVD renseignés comportant un héros sourd	18	NB : Ne tient pas compte des DVD dont ce critère est encore à vérifier.

⁵⁷ Site du fournisseur CVS: <http://www.cvs-mediatheques.com/>

DVD renseignés comportant un ou des personnages secondaire(s) sourd(s)	43	NB : Ne tient pas compte des DVD dont ce critère est encore à vérifier.
DVD renseignés comportant de la Langue des Signes	31	NB : Ne sont pas comptés : les DVD du pôle sourd ni les DVD dont ce critère est encore à vérifier.

3.3.4 Troisième phase : réflexion sur la mise en place d'une signalétique

3.3.4.1 La signalétique : définition du concept

Marielle de Miribel, dans son article, la signalétique en bibliothèque, pose les principales composantes de la signalétique. Elle la définit comme suit :

« La signalétique est une partie non négligeable de la communication aux lecteurs des bibliothèques, car elle donne à voir, de manière claire et permanente, la façon dont la bibliothèque considère ses publics par le choix et la mise en œuvre des informations qu'elle lui transmet par ce canal ⁵⁸ ».

Véritable outil d'information, la signalétique a donc un rôle primordial dans les relations avec le public. Elle a pour principales fonctions d'orienter, d'informer et de permettre l'identification des fonds documentaires. Elle permet également d'éclairer l'utilisateur sur le fonctionnement de l'établissement. Elle doit s'intégrer dans la bibliothèque en suivant la logique de celle-ci. Or, comme le souligne l'auteur, elle est souvent difficile à appliquer, notamment lorsque la bibliothèque a subi plusieurs strates d'organisation et que sa logique n'est plus cohérente, nuisant à son efficacité.

D'autres éléments complexifient sa mise en œuvre. En effet, il faut qu'elle soit visible au premier regard mais aussi qu'elle soit placée là où le lecteur s'attend à la trouver afin qu'il se l'approprie. Il ne doit pas la chercher du regard. Afin qu'elle soit accessible et lisible facilement, des règles ont été mis en place, en particulier sur la hauteur de lettrages selon la distance, les jeux de contraste et de

58 DE MIRIBEL, Marielle, « La signalétique en bibliothèque », 1998 : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-04-0084-012> .

couleurs ainsi que le respect d'une charte graphique.

Les logos jouent eux aussi des rôles importants en terme de signalétique. Ils indiquent un message précis, et sont utilisés par répétition.

De Miribel identifie plusieurs phases de la signalétique :

- phase d'études
- phase de traduction en langage visuel
- phase de mise en œuvre⁵⁹.

Ces 3 étapes rappellent la méthodologie employée dans la réflexion sur la signalétique pour la valorisation des DVD⁶⁰ (état des lieux, réflexion avec les professionnels (suggestion d'une signalétique, réflexion sur les éléments les plus importants à signaler et sur le message véhiculé par un logo), perspectives de mise en œuvre).

Pour conclure, De Miribel précise qu'une signalétique peut être adaptée à un établissement et ne pas l'être à un autre. Les particularités d'une bibliothèque sont à étudier et à prendre en compte dans la mise en œuvre d'une signalétique. La phase d'études est primordiale selon elle pour assurer l'efficacité de la signalétique adoptée.

3.3.4.2 État des lieux

Je me suis rendue dans deux bibliothèques pôles sourds Chaptal et Saint Eloi qui ont adopté une mise en valorisation des DVD passant par une signalétique. Le but était de rencontrer les bibliothécaires du pôle afin de prendre connaissance de leur méthode. Notons d'ailleurs que Chaptal et Saint Eloi, ont deux méthodologies différentes. Cela est dû à la politique de chacune des bibliothèques, ainsi qu'à leur spécificité (la première a une section vidéothèque contrairement à la seconde). J'ai donc ainsi pu dresser un état des lieux de ce qui se fait déjà dans les autres pôles sourds. Pour, ensuite, réfléchir en commun avec les professionnels d'André Malraux à ce qui serait le plus adapté à la bibliothèque Malraux.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Cf « Mise en place d'une signalétique à la bibliothèque André Malraux : quelques pistes ».

3.3.4.2.1 A la bibliothèque Chaptal ⁶¹


Les DVD mis en valeur pour les sourds se trouvent à la fois dans le pôle sourd (documentaires portant sur la surdité, quelques fictions ayant un lien très marqué avec le monde des sourds) et dans le fond commun de la vidéothèque. Elle comprend une section adulte et une section jeunesse (sous divisée en « tout-petits » (0-4 ans) et « enfants » (4-9 ans)), dans lesquelles se trouvent des fictions et des documentaires. Ces genres sont indiqués sur les bacs des DVD. La même signalétique est adoptée pour les DVD du fond sourd et les DVD du fond général à une exception près : la place du logo (sur la tranche et la jaquette pour ceux du fond sourd, exclusivement sur la jaquette pour ceux accessibles aux sourds et intégrés dans le fond général).

Les DVD sont classés par ordre alphabétique de réalisateurs pour les fictions sauf pour les séries « ex : Harry Potter, James Bond, etc » dont le classement se fait par la 1^{ère} lettre de la série « ex : P (pour Harry Potter) ». Ce choix s'explique car ces séries ne sont pas toutes réalisées par le même réalisateur : elles sont donc davantage visibles, classées par noms de séries. Pour les documentaires, le classement adopté est la Dewey, associée à la première lettre du réalisateur. Le genre documentaire est signalé sur la partie supérieure droite de la jaquette du DVD, au moyen d'étiquettes. Sur celles-ci, est donc écrit le genre auquel se rattache le documentaire : « Théâtre, Art et cirque, Danse, Humour, etc ».

On trouve dans la vidéothèque, des sections adultes et jeunesse. Néanmoins, étant donné que la politique de la bibliothèque est de « mélanger les générations », les DVD pour adultes/adolescents/grands enfants sont présentés dans les mêmes bacs et ce, essentiellement pour les fictions. Afin d'informer l'utilisateur sur des films qui ne seraient pas adaptés à son âge ou qui pourrait ne pas lui convenir pour une quelconque raison, des logos signale qu'il faut porter attention au contenu du film (triangle avec un point d'exclamation à l'intérieur) sont placés généralement sur le côté droit-inférieur de la jaquette du DVD. En dessous de ces logos, figurent donc les mentions suivantes :

- « violent »
- « effrayant »
- « difficile » (cette mention indique à la fois que le DVD contient des scènes quelque peu choquantes et/ou violentes, et/ou un thème traité plus ou moins difficile...).

⁶¹ Cf annexes 4 b à 4 e.

Le logo  (logo des pôles sourds) a deux sens différent selon sa place sur le DVD. Placé sur la tranche du document, cela veut dire que le document est intégré aux fonds sourds. Placé sur la jaquette, il a pour sens « visible par les sourds ». Il indique ainsi que le document est accessible aux sourds. Figure(nt) en dessous la(les) précision(s) sur le type d'accessibilité du document, sur une étiquette :

- « Sous-titres français »
- « Sous-titres Sourds et Malentendants (STSM) » : cette mention est première lorsque le DVD dispose à la fois de sous-titres français et sous-titres malentendants. Autrement dit, c'est celle-ci que l'on indique si les deux sous-titres coexistent.
- « LSF » : lorsque le DVD comprend de la Langue des Signes Françaises.
- « Film muet » : si le DVD est un film muet. Il faut noter que cette mention est plutôt positionnée sur la partie supérieure droite du DVD.

Notons qu'une autre signalétique indique les informations générales du DVD (nom de la bibliothèque auquel il appartient, première lettre du réalisateur ou côte Dewey pour les documentaires. On les trouve majoritairement, en haut à droite du DVD. Ainsi, la mention « film muet » se trouve le plus souvent sous ces informations).

On ne trouve aucune indication signalétique sur les héros sourds/personnages sourds secondaires/héros entendants signants/personnages secondaires entendants signants. Les bibliothécaires de Chaptal disposent d'une liste précisant les DVD avec héros sourds ou personnages sourds. C'est à l'utilisateur, s'il éprouve le besoin, de se renseigner auprès du bibliothécaire pour connaître ces précisions.


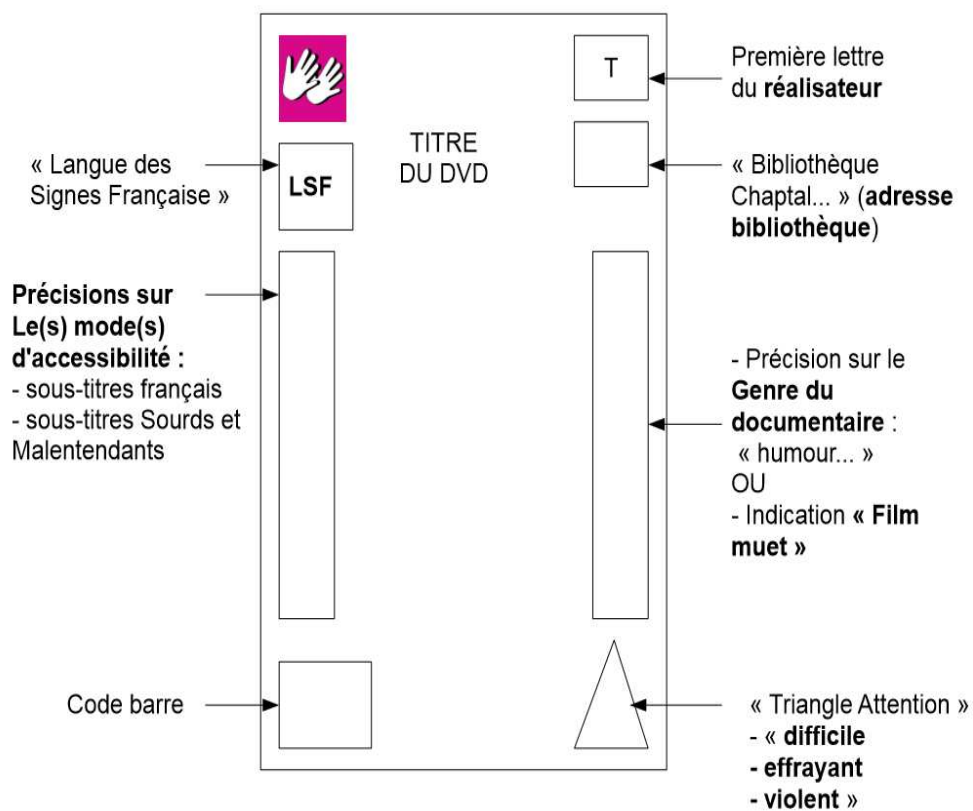
Selon les bibliothécaires de Chaptal, cette signalétique ne pose pas de réels problèmes si ce n'est que les usagers ne comprennent pas toujours le sens du logo . Ces derniers demandent souvent aux bibliothécaires ce que le logo signifie et certains pensent même que les DVD porteurs du logo ne sont destinés qu'aux sourds. Cette confusion nécessite l'intervention des bibliothécaires qui doivent leur en préciser le sens.


Schéma récapitulatif de la signalétique possible sur un DVD :



3.3.4.2.2 A la bibliothèque Saint Eloi

Les DVD sont sous clés, dans une armoire située à côté du fond sourd. La bibliothèque Saint Eloi ne possède pas de vidéothèque. Les DVD acquis (environ 450) sont essentiellement empruntables par les sourds. Afin d'y avoir accès, les consulter et les emprunter, l'utilisateur doit faire appel à un bibliothécaire.

Dans l'armoire, on trouve à la fois les DVD en rapport avec le monde des sourds (signalés par le


logo  sur la tranche) et d'autres d'ordre plus général, accessibles aux sourds (films français sous-titrés, quelques films visuels pouvant être qualifiés de « visuels » et être appréciés de ce fait par les sourds, selon le bibliothécaire de ce pôle sourd (exemple : les films d'actions).

Les DVD sont classés d'abord par genre puis par les trois premières lettres du film (indiquées sur une étiquette, sur la tranche). On dénombre les genres suivants⁶² :

- Horreur
- « Famille » : films familiaux (films pour enfants et parents)
- Action (ACTION en toute lettre pour le logo : les autres logos sont du SDE, celui-ci a dû être créé par les bibliothécaires du pôle sourd car le SDE a arrêté de fournir des logos).
- Drame
- Comédie
- Science Fiction
- Policier
- Monde des sourds
- Policier
- Séries TV
- Asie
- « Théâtre ».

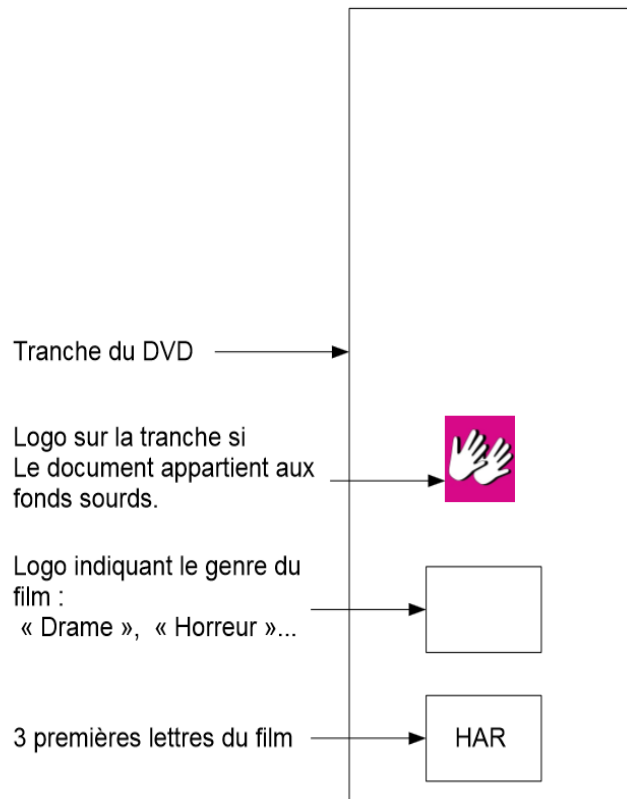
62 Cf annexe 2 c et 2 d.

La signalétique choisie ne fait pas part de l'accessibilité du DVD. Afin de savoir si le DVD comporte des sous-titres (français ou Sourds et malentendants), l'utilisateur doit regarder si l'information figure sur la jaquette du DVD. Il peut aussi prendre conseil auprès du bibliothécaire sourd qui connaît la majorité du fond et qui indique donc à l'utilisateur si le DVD comprend des sous-titres ou de la Langue des Signes. Notons que tous les DVD à Saint Eloi sont sous-titrés. Cependant, l'utilisateur ne peut le savoir que s'il se renseigne auprès du bibliothécaire ou si l'information figure sur la jaquette du DVD. Il n'existe pas une signalisation ajoutée par le bibliothécaire pour indiquer cette information. En outre, en ce qui concerne le genre « Le monde des sourds », les DVD sont choisis selon plusieurs critères : présence d'un héros sourd, de LSF, etc, selon le degré de présence de ces éléments (un film avec un personnage sourd n'apparaissant que quelques minutes, ne présentera, par exemple pas d'intérêt dans son acquisition par le pôle sourd). Le site « [sourd.net](http://www.sourd.net) » est utilisé pour identifier ces critères⁶³. Ainsi la signalétique spécifie principalement le genre du DVD (association d'un logo à un genre, sur sa tranche).

Le logo  sur la tranche du DVD signifie que le film ou le documentaire comprend des héros sourds, de la Langue des Signes et/ou a un lien avec la surdité.

63 Site *sourd.net*, « Ecran-film » : <http://www.sourds.net/ecran/film/>

Schéma récapitulatif de la signalétique possible sur un DVD:




3.3.5 Mise en place d'une signalétique à la bibliothèque André Malraux : quelques pistes

3.3.5.1 Vers une signalétique

La signalétique est encore en projet. Suite à une concertation entre le pôle sourd et les responsables de la bibliothèque, elle a été définie.

Il s'agirait d'équiper les DVD de la vidéothèque, en prenant exemple sur la signalisation choisie à Chaptal. Cependant, il y aurait quelques différences.

Le logo  est déjà adoptée dans la bibliothèque pour signaler qu'un document comprend un héros ou un personnage sourd mais aussi, qu'il est lié au monde des sourds (thème de la surdit  abord , auteur sourd...). Afin de garder cette coh rence, le logo aurait le m me sens pour les DVD.

Il serait coll  sur le c t  sup rieur gauche de la jaquette, en veillant, bien entendu,   laisser les

informations déjà présentes sur la jaquette visibles (titre, nom du réalisateur etc).

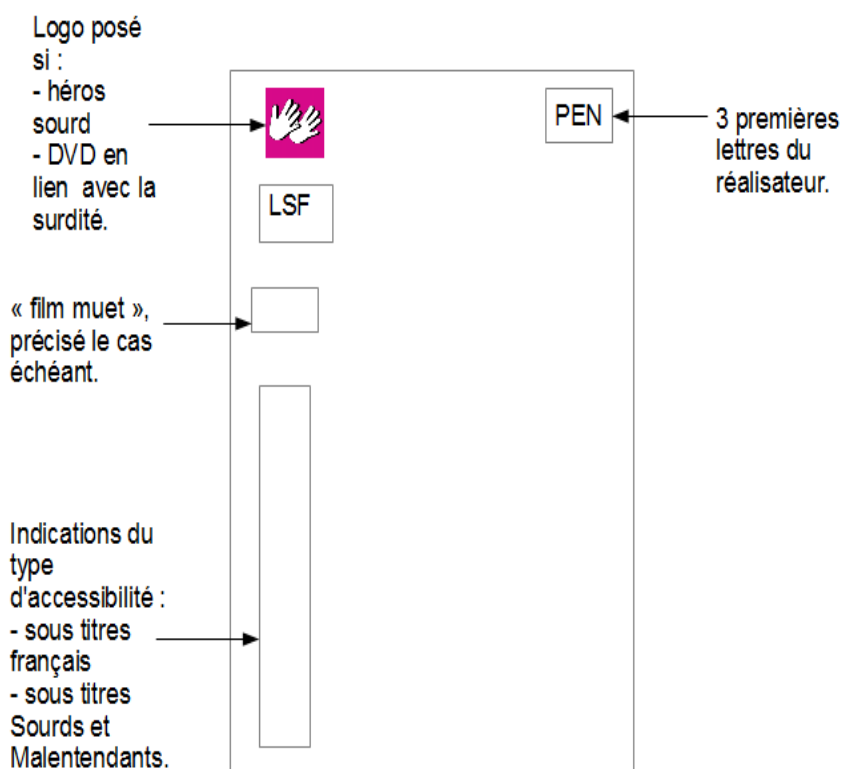
L'accessibilité du DVD, serait précisée grâce à des étiquettes, situées sur la partie gauche de la jaquette, telles que :

- « sous-titres français » (celle-ci prévaudrait si les sous-titres sourds et malentendants sont dans une autre langue que le français)
- « sous-titres sourds et malentendants [français]» (cette indication serait première si les sous-titres français et sous-titres sourds et malentendants cohabitent dans le même DVD)
- « film muet »
- « LSF ».


La mention « film visuel » ne figurerait pas sur le document. Elle pourrait être renseignée de vive voix par les professionnels grâce à la base de données, selon le jugement de ce dernier ou si l'utilisateur en fait la demande.

En ce qui concerne la mention « LSF », il s'agirait de faire attention car celle-ci ne peut pas être mise pour une autre langue des signes que la Langue des Signes Française. Si le DVD comporte une autre langue des signes que la LSF, il a été décidé de ne pas le signaler par une signalétique pour ne pas multiplier les informations sur le DVD. En effet, l'idée de mettre « Langue des Signes » plutôt que « LSF » a été évoquée mais elle a dû être abandonnée car cette mention est trop longue et pas forcément nécessaire. L'indication « LSF » a paru davantage pertinente puisqu'elle est plus adaptée aux sourds français. Ces derniers ne connaissent, en effet, pas forcément les Langues des Signes étrangères. Le bibliothécaire pourrait néanmoins, si besoin, informer l'utilisateur de la présence d'une Langue des Signes étrangère, dans le document, grâce à la base de données.

Schéma récapitulatif de la signalétique possible sur un DVD :



Remarquons que le placement de chaque mention relatives à notre travail à gauche, offre une cohérence. Au premier coup d'œil, on comprend que les informations susceptibles d'intéresser les sourds et autres usagers ayant de l'intérêt pour celles-ci sont toutes rassemblées sur la même partie du DVD. Le repérage est facilité car les usagers n'ont pas à chercher les indications sur toute la jaquette. Cependant, la signalétique peut être un peu lourde si toutes les informations sont présentes sur un même DVD. Il faudra alors veiller à l'équilibrer.

Pour conclure, il a été décidé de ne pas mettre, comme à Chaptal, le logo  avec pour sens « accessibilité », non seulement pour suivre la cohérence déjà adoptée mais aussi afin de ne pas multiplier les logos de signalétique sur le document. Il ne faut pas que l'utilisateur se retrouve noyé dans l'information et que la jaquette du document ne soit plus lisible à cause d'un excès de signalétique. Ainsi, des choix ont dû être faits et des critères laissés à une des missions des bibliothécaires (conseils et orientation de l'utilisateur).

3.3.5.2 Les étapes à venir

Il reste encore quelques étapes dans la mise en place de la signalétique.

D'un point de vue organisationnel, se réunir avec l'équipe de la vidéothèque pour proposer la signalétique est nécessaire. Puis, si accord de chacun, il faudra envisager une réflexion en commun sur la répartition des tâches suivantes :

- Qui renseignerait les critères de valorisation des DVD pour les personnes sourdes (les bibliothécaires de la vidéothèque ou ceux du pôle sourd)?
- A quel moment? (lors de la réception des DVD ou après équipements traditionnels de ceux-ci)?

Ces questions soulèvent plusieurs problèmes.

Les critères de la base nécessitent une certaine connaissance de la Langue des Signes et du monde des sourds. Il faut être capable de reconnaître de la Langue des Signes pour la distinguer des simples gestes ou codes gestuels. Il faut aussi savoir reconnaître un malentendant d'un sourd. Il est vrai que chacun pourrait faire appel au bibliothécaire sourd s'il rencontre des difficultés. Cependant, cela ne serait-il pas judicieux de se partager le travail ? Les bibliothécaires de la vidéothèque compléteraient les champs « sous-titres et ceux du pôle sourd les critères plus précis qui demandent une certaine connaissance du monde des sourds afin de ne pas commettre d'erreurs ? A cette proposition, on peut émettre d'autres objections, notamment le repérage des tâches par chacun qui peut être compliqué et la perte de temps engendrée.

De même, il faut décider si le travail peut être partagé entre les bibliothécaires de la vidéothèque et ceux du pôle sourd. Les uns renseigneraient les sous-titres et la présence d'un héros sourds, par exemple, les autres les critères plus précis. Il en est de même pour l'équipement du DVD (dans un premier temps des DVD déjà repérer puis de ceux à venir). Doit-il se faire par les uns ou par les autres ?

La répartition des tâches concernant la base de données mérite donc de réelles réflexions afin d'être le plus efficace et éviter les erreurs.

Enfin, le travail d'identification des DVD sur la base de données peut donner lieu à des listes de publications. Celles-ci participent bien entendu à la mise en valeur du fond. Elles reprendraient un ou plusieurs critères de la base. Par exemple, à l'image du document similaire présent à Chaptal, une liste des DVD avec héros sourd peut être mise à disposition de l'utilisateur. D'autres listes indiquant les DVD avec de la Langue des Signes, les DVD traitant de la surdité...sont envisageables.

3.4 Réflexion suite aux problèmes rencontrés

Au cours de cette mission, plusieurs problèmes ont entravés son bon déroulement. Les lister peut aider à les éviter prochainement mais met aussi en évidence les difficultés qui peuvent survenir dans la valorisation d'un fond documentaire.

3.4.1 Le choix des critères de la base de données

Lorsque nous avons choisi les types de tables à ajouter à la base de données de la vidéothèque, nous avons prêté attention aux modalités d'accessibilité d'un DVD pour les sourds, dans un premier temps. Puis, nous avons pensé aux spécificités du public sourd ainsi qu'aux demandes qu'ils avaient déjà faites auprès des bibliothécaires (Y a-t-il un héros sourd dans le film ? Signe t-il ? Quelle est son type de surdité ? (les usagers souhaitaient notamment savoir si le DVD traitait des sourds aveugles)). Cependant, au fur et à mesure du repérage des DVD, nous avons senti le besoin de davantage de précisions : différencier le héros du personnage secondaire est l'une d'elle.

Ainsi, la recherche de ces précisions nécessite plus d'approfondissement qui ne sont pas toujours faciles à trouver. Il nous a fallu visionner certains films ou/et multiplier les ressources d'information sur internet. Ainsi, il nous est apparu que la finesse des tables choisies, pouvait être un problème pour la continuation de ce travail. A trop vouloir renseigner la base, coller aux besoins de chaque usager, notre travail peut être trop ardu à réaliser et même favoriser les erreurs. Nous avons donc décidé rapidement de modifier quelque peu notre méthode. En effet, si les informations de la table « type de surdité » notamment, sont trop difficiles à trouver et surtout non identifiées dans les ressources premières, il est possible de mettre NR (Non Renseigné) dans la case correspondante. Cette table constitue donc finalement un plus pour l'utilisateur lorsqu'il est possible de la compléter et non une information principale.

Puis, un autre obstacle a été d'identifier la présence d'une langue des signes (table : « Version en LS »). Une majorité des DVD ne comporte que des scènes mineures en langue des signes. C'est pourquoi, les questions suivantes se sont posées :

→ Dans quelle mesure peut-on mettre « O » (oui) dans cette table ?

- ➔ Est-ce si le film contient 50% de scènes en langue des signes en fonction de sa durée totale ?
Ou faut-il néanmoins informer l'utilisateur qu'il y a quand même un peu de langue des signes dans le film même si cela se mesure en quelques minutes ?

Nous avons donc décidé d'indiquer « O » dans la table dès qu'il y avait, même dans une infime partie du film, de la langue des signes. Dans ce cas, nous précisons dans les commentaires, lorsque cela est possible « scènes mineures en langue des signes ».

Il est vrai qu'il faut prendre en compte les besoins des usagers afin de réussir au mieux la valorisation d'un fond documentaire. Cependant, il n'est pas possible de faire que du cas par cas, d'intégrer toutes les demandes des usagers dans la méthode choisie et ses axes de travail. A trop vouloir détailler pour traiter chaque besoin, on peut entraver l'efficacité du projet (clarté, temps de traitement, erreurs, etc). C'est ce que nous montre ces quelques problèmes.

3.4.2 Méthodologie : la multiplication des ressources

Dans la méthode choisie, d'autres problèmes se sont dessinés et quelques uns ont pu être réajuster.

L'alimentation des tables de la base nécessitent plusieurs sources :

- *L'écran sourd*⁶⁴, Guy Jouannet
- *Guide du 7^e art et surdit *, Guy Jouannet⁶⁵
- *Le personnage sourd et le 7^e art depuis 2000*, Guy Jouannet⁶⁶
- *Site sourd.net*⁶⁷
- *Site du fournisseur ADAV*⁶⁸
- *Site du fournisseur CVS*⁶⁹
- Sites sp cialis s en cin ma⁷⁰ : Allocin  & IMDB

64 *L' cran sourd*, « les repr sentations du sourd dans la cr ation cin matographique et audiovisuelle » Guy Jouannet,, Paris, : CTNERHI/INJS, 1999, 309 p.

65 *Guide du 7^e art et surdit *, Guy Jouannet, 2012, 11p .

66 *Le personnage sourd et le 7^e art depuis 2000*, Guy Jouannet, 4p.

67 *Site sourd.net*, « Ecran-film » : <http://www.sourds.net/ecran/film/>

68 *Site du fournisseur ADAV* : <http://www.adav-assoc.com/>

69 *Site du fournisseur CVS*:<http://www.cvs-mediathèques.com/>

70 Sites sp cialis s en cin ma : Allocin , <http://www.allocine.fr/IMDB>, <http://www.imdb.com/>

- Interface professionnelle du catalogue des bibliothèques de Paris (WebOpac⁷¹)

Il n'y a pas une ressource commune indiquant toutes les informations nécessaires à l'alimentation de la base. Qui plus est, dans certains, les informations ne sont pas présentes pour tous les documents. Ajoutons que dans notre principale source : l'Écran sourd de Guy Jouannet, un manque de précision sur le terme « gestes », apparemment employé à la fois pour désigner la langue des signes et l'utilisation de gestes, de code gestuel isolés a nécessité des vérifications dans les films⁷². Cela est dommage car cette source est très riche pour l'identification des DVD en lien avec la surdité.

Ces divers observations nous ont obligés à multiplier les ressources afin de remplir correctement les tables choisies. Le repérage des DVD dans la base s'est ainsi vu complexifié. Il en est de même pour leur enrichissement.

En outre, dans le but d'identifier les DVD comportant des sous-titres français et/ou sourds et malentendants, nous avons principalement utilisés le Web Opac et les sites des fournisseurs. Or, dans le Web Opac, les notices catalographiques ne sont pas toutes similaires, témoignant des différents catalogueurs qui les ont remplis mais aussi des diverses normes catalographiques adoptées au fur et à mesure du temps. De ce fait, pour certains DVD les mentions « sous-titres français et sous titres français pour sourds et malentendants » sont clairement indiquées, pour d'autres elles sont absentes. Ce qui pose un premier problème. Dans les sites des fournisseurs, elles ne sont pas non plus toujours visibles.

Rappelons également que la base de données de la vidéothèque contient 6729 DVD. Il semble donc peu judicieux de vérifier un à un les DVD qui possèdent les sous-titres souhaités. C'est pourquoi, une requête dans le but de pouvoir interroger l'ensemble des DVD de la bibliothèque qui comportent ces sous-titres mais surtout de pouvoir interroger les zones catalographiques les comportant a été introduite auprès du Service d'Informatique des Bibliothèques⁷³. Sont apparus d'autres obstacles dans le repérage des sous-titres français et [français] pour sourds et malentendants en terme d'interrogation des zones du catalogue.

En effet, la requête obtenue recense les DVD présents à la bibliothèque. Les informations relatives aux sous-titres souhaités, se trouvent dans plusieurs zones dont les zones 300a et 200a⁷⁴. Or ces

71 Interface professionnelle du catalogue des bibliothèques de Paris : le Web Opac :

<http://b14sigb.apps.paris.mdp/vdp/Vubis.csp>

72 Cf partie « sourds/malentendants et surdité ».

73 Cf partie « les bibliothèques de la ville de Paris ».

74 Cf annexe 5 « requête du SIB » a et b .

zones ne sont pas interrogeables. C'est pourquoi, avec l'aide d'un professionnel du service du catalogage, une hypothèse a été avancée. Il serait peut-être possible de mettre ces informations dans une zone interrogeable (la zone d'édition 305⁷⁵) afin de pouvoir les interroger. Une demande similaire avait été faite par les bibliothèques avec un pôle déficient visuel (Bibliothèques Marguerite Duras et Marguerite Yourcenar). Ces dernières souhaitaient savoir quels DVD de leurs fonds comportaient de l'audio-description et pouvoir renseigner cette information dans la notice. Cependant, la requête concernait un fond moins important. Ce qui peut poser un problème dans notre cas.

Cette hypothèse de travail a été soumise au SIB qui doit juger de sa faisabilité. Nous sommes donc en attente de réponse. Elle pose certains éléments à débattre, notamment le fait que la possibilité d'interroger ces informations ne soit appliquée qu'à la bibliothèque. Il est intéressant et même judicieux que cela soit étendu sur l'ensemble des bibliothèques du réseau de Paris dont les autres bibliothèques pôle Sourd. Les usagers sourds ou intéressés souhaitant savoir si un DVD comportent des sous titres en français ou pour sourds et malentendants sont susceptibles de faire cette demande dans d'autres bibliothèques et non exclusivement à la bibliothèque André Malraux. En outre, ce travail participerait au développement de l'accessibilité en bibliothèque pour ces usagers.

Un autre problème se dessine : l'indexation des DVD. Il faudrait envoyer au Service du Document et des Échanges⁷⁶, les nouveaux DVD pour qu'ils soient indexés correctement. Ces éléments méritent donc réflexion et vont nécessiter du temps pour qu'ils soient mis en place le plus efficacement possible.

L'identification des sous-titres français et sourds et malentendants est donc un axe de travail en cours de réflexion et demande des concertations avec les bibliothèques de Paris, le SIB et autres partenaire du réseau afin d'en comprendre les enjeux et de la rendre la plus efficiente possible.

75 Cf annexe 5 c.

76 Cf partie « les bibliothèques de la ville de Paris ».

Conclusion

Au cœur des préoccupations actuelles des services publics, l'accessibilité est indispensable pour assurer à chacun les mêmes droits et accès aux composantes de la vie quotidienne. De véritables efforts sont fait en bibliothèque depuis quelques années et ce pour tout type de handicap. Les précurseurs en matière d'accueil du public sourd que sont les pôles sourds de Paris nous en offrent un bel exemple. Ils peuvent constituer un modèle pour les pôles sourds en création en France.

L'amélioration des services publics, des collections, de l'accueil des sourds doit surtout prendre en compte les spécificités de ce public. Ce travail n'en n'est pas moindre ni facile compte tenu de l'hétérogénéité de cette population. Il est évident que l'on ne peut pas faire du cas par cas, néanmoins, penser aux principales caractéristiques des sourds et malentendants est déjà un très bon début. Ainsi, on peut essayer au mieux de sensibiliser les entendants à la présence des sourds dans l'établissement (des signets avec signes de bibliothéconomie ; présence de la LSF ; une exposition claire des missions d'un pôle sourd, notamment avec une affiche les résumant, posée aux entrées de l'établissement et de ses sections ; une meilleure visibilité du logo des pôles ; des animations et actions culturelles aux deux populations ; une adaptation des collections ; une sensibilisation des bibliothécaires et formation à la LSF...). Nous en avons l'exemple avec la valorisation d'un fond documentaire (DVD) réalisée afin de favoriser l'accès à un type de collection pour les personnes sourdes. Elle passe par un canal privilégié par ce public : le canal visuel avec la mise en place d'une signalétique appropriée. Sont ainsi pris en compte, les modalités d'accessibilité aux collections propres à une catégorie d'utilisateurs (sous-titres adaptés : français ou sous-titres pour sourds et malentendants ; LSF ; film muet...) mais aussi les demandes de ces derniers axées sur certains de leurs centres d'intérêt (héros sourd ; langue des signes ; expressivité du personnage...). En outre, les missions des bibliothèques ne sont pas oubliées dans ce travail, notamment en cherchant à favoriser la lecture et les autres types de cultures⁷⁷.

Ces diverses observations ouvrent la voie à la question de l'adaptation en bibliothèque aux différents types d'utilisateurs.

⁷⁷ Cf table « adaption cinématographique/livre », de la base de données.

Ressources

Bibliographie :

- BONNEFOY Laetitia, *Valoriser un centre de ressources documentaires : quelles pistes envisager ? Le cas du Centre de documentation de la Direction des musées de France*, 2008, 229 p, Mémoire de Chef de projet en ingénierie documentaire (Conservatoire national des arts et métiers, Institut National de Techniques de la Documentation) (consulté en ligne le 18/04/2013) : <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/37/28/74/PDF/BONNEFOY.pdf>
- CALENGE Bertrand, *Accueillir, orienter, informer, l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, Paris, : Éditions du cercle de la librairie, 1999, 427 p
- GALANOPOULOS Philippe, *L'Accessibilité des publics sourds et malentendants en bibliothèques universitaires*, 2010, 110 p, Mémoire de conservateur (ENSSIB) (consulté en ligne le 15/04/2013): <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-48196>
- GROSJEAN F. , « Bilinguisme, biculturalisme et surdit  », *Le bilinguisme aujourd'hui et demain, Actes de la journ e d' tudes du 23 Novembre 2003*, 2004, Paris :  ditions du CTNERHI p 17-51
- JOUANNET, Guy, *L' cran sourd, « les repr sentations du sourd dans la cr ation cin matographique et audiovisuelle »*, Guy Jouannet, Paris : INJS, CTNERHI, 1999, 309 p
- LEPOT-FROMENT Christiane & CLEREBAUT Nadine, *L'enfant sourd : communication et langage*, Bruxelles :  ditions De Boeck Universit , 1996, 672 p
- MOTTEZ Bernard. « Les sourds existent-ils? », *La parole des Sourds, psychanalyse et surdit *, revue du coll ge des psychanalystes num ro 46-47, 1993, pp 49-58.

Sitographie :

- Blog Bibliosignes, biblioth caire sourd du p le Sourd, Biblioth que Saint-Eloi (consult  en ligne le 03/03/2013) : <http://bibliosignes.blogspot.fr/>
- Site du Bulletin des Biblioth ques de France :
 - BONELLO Claire, *Accessibilit  et handicap en biblioth que*, 2009 article extrait du

mémoire de fin d'études de (consulté le 20/04/2013) : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-05-0034-006>

- DE MIRIBEL, Marielle, « La signalétique en bibliothèque », 1998 (consulté en ligne le 04/04/2013) : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-04-0084-012>

- Site du Centre d'Information sur la Surdit  (Nord-Pas de Calais) : 2009, « la communaut  des sourds » & « la population sourde » (consult  en ligne le 03/03/2013) : <http://www.cis-npdc.fr/>

- Site du *Comit  Sup rieur de l'Audiovisuel*, « L'accessibilit  des programmes pour les personnes sourdes et malentendantes » (consult  en ligne, le 9 /06/2013) : <http://www.csa.fr/Television/Le-suivi-des-programmes/L-accessibilite-des-programmes/Pour-les-personnes-sourdes-ou-malentendantes-le-sous-titrage/Principes-techniques>

- Site du fournisseur ADAV : <http://www.adav-assoc.com/> (consult  en ligne le 25/04/2013)

- Site du fournisseur CVS : <http://www.cvs-mediatheques.com/> (consult  en ligne le 25/04/2013)

- Site legifrance.fr « Loi num ro 2005-102 du 11 f vrier 2005 pour l' galit  des droits et des chances, la participation et la citoyennet  des personnes handicap es », (consult e en ligne le 23/04/2013) :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?>

[cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=&categorieLien=id#JORFARTI000002062943](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&dateTexte=&categorieLien=id#JORFARTI000002062943)

- Site sp cialis  sur les sous-titres, *M dia sous-titres* (consult  en ligne, le 9/06/2013) : <http://www.medias-soustitres.com/television/En-savoir-plus/Sous-Titrage-Teletexte-STT>

- Site du dictionnaire en ligne LSF/fran ais, *Sematos* (consult  en ligne le 03/03/2013): http://www.sematos.eu/lsf-p-que+faire_7830.html

- Site *sourd.net*, «  cran, film » (consult  en ligne le 27 /05/ 2013):

<http://www.sourds.net/ecran/film/>

Divers :

- Cours, d'*Audit et d' valuation*, de Joachim Schopfel, Master 1 ICCD, semestre 1, ann e universitaire 2012-2013.

- Cours d'*Accompagnement en Langue des Signes Fran aise*, Licence 3 Georgette Dal et Annie Risler, Universit  de Lille 3, 2009-2010.

- *Interface professionnelle du catalogue des biblioth ques de Paris : le Web Opac* : <http://b14sigb.apps.paris.mdp/vdp/Vubis.csp>

- *Projet d'établissement de la Bibliothèque André Malraux*, 2013.
- *Wikibib*, plateforme partagée des agents des bibliothèques du réseau de Paris.

Annexes

Annexe 1 : Extrait de la Base de données (critères de repérage des DVD) :

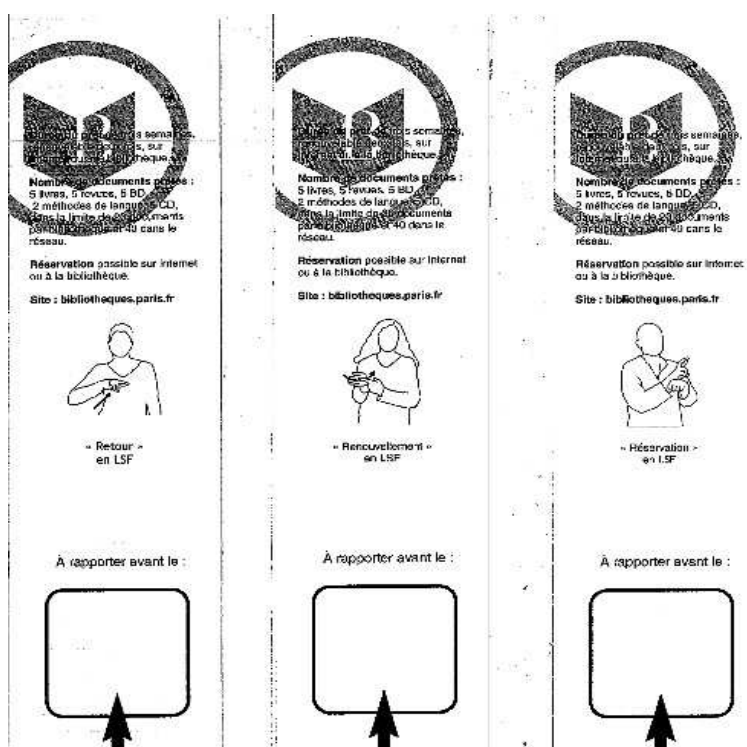
The screenshot shows a spreadsheet window titled "Base DVD Sème 2009 à 2013.xls - OpenOffice.org Calc". The spreadsheet has columns labeled Q through AB and rows numbered 1 through 31. Row 1 contains a series of dropdown menus: "Nouveau", "Sous-titrage", "Version en LS", "Héros sourds", "Type de surdit ", "Acteur jouant le h ros sourd", "Personnage secondaire sourd", "H ros entendant signant", "Personnage secondaire entendant signant", "Film visuel (muet, animations, mimes...)", "Adaptation en livres", and "Commentaires". These dropdown menus are circled in red. Row 5 contains the following data: "ns", "fran ais", "ASL", "N", "N", "N", "O", "O", "O", "N", "N", and "Le personnage secondaire sou". The status bar at the bottom indicates "Feuille 5 / 5", "PageStyle_2013", "STD *", "Somme=0", and the system tray shows "Bureau", "13:20", and "11/06/2013".

	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	
1		Nouveau	Sous-titrage	Version en LS	H�ros sourds	Type de surdit�	Acteur jouant le h�ros sourd	Personnage secondaire sourd	H�ros entendant signant	Personnage secondaire entendant signant	Film visuel (muet, animations, mimes...)	Adaptation en livres	Commentaires
2													
3													
4													
5	ns	fran�ais	ASL	N	N	N	O	O	O	N	N	Le personnage secondaire sou	
6													
7													
8													
9	de 12 ans												
10													
11													
12													
13													
14													
15													
16													
17													
18													
19													
20													
21													
22													
23													
24													
25													
26													
27													
28													
29													
30													
31													

Annexes 2 : Bibliothèque Saint-Eloi :



Annexe 2 a : Exemple de documents jeunesse avec le logo



Annexe 2 b : Signets pour le service public

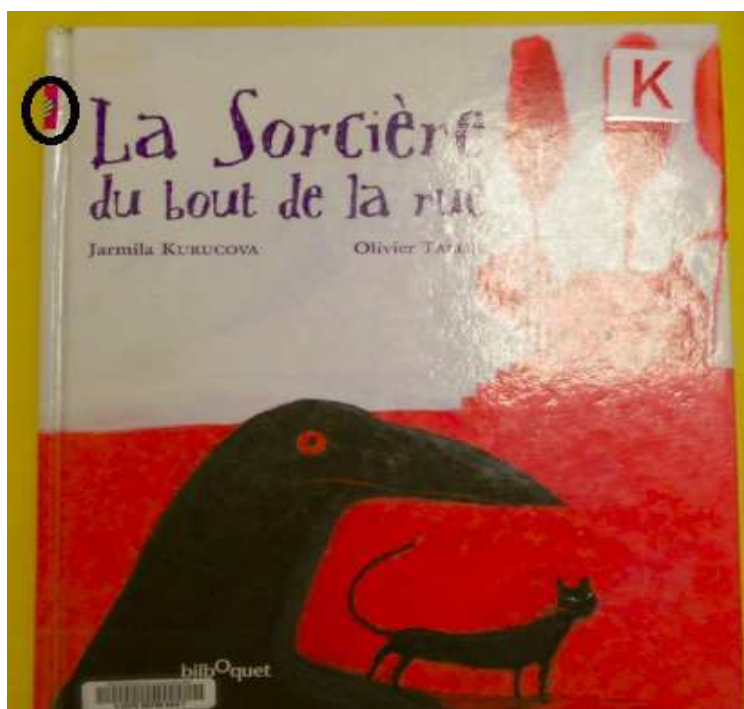


Annexe 3 c : DVD « action »



Annexe 3 d : DVD « comédie »

Annexes 3 : Bibliothèque André Malraux :



Annexe 3 a : Album en jeunesse avec le logo



Annexe 3 b : « pancarte accueil »



Annexe 3 c : collections « fonds sourds »



Annexe 3 d : collection avec le logo  disséminées dans la bibliothèque



Annexe 3 e : fond malrucien

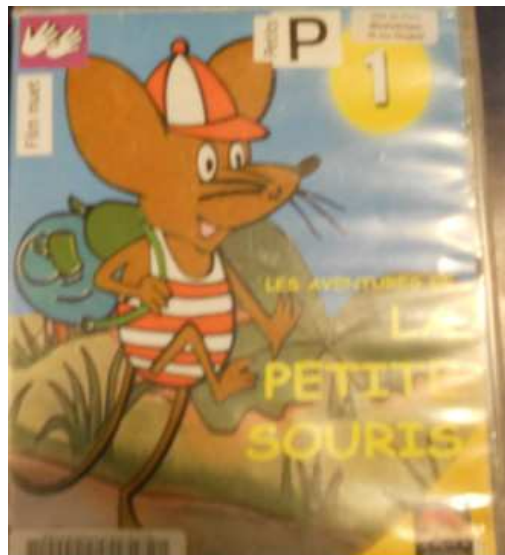
Annexes 4 : Bibliothèque Chaptal



Annexe 4 a



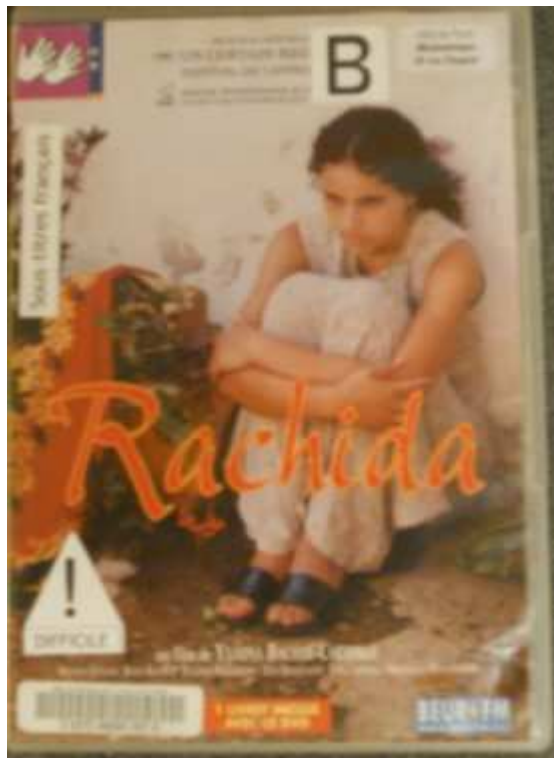
Annexe 4 b : DVD Jeunesse « Sous-titres français »



Annexe 4 c: DVD jeunesse « film muet »



Annexe 4 d: DVD jeunesse « film sous titres sourds et malentendants »



Annexe 4 e : DVD Fiction « mention difficile »

Annexe 5 : Requête du SIB :

	AW	AX	AY	AZ	BA	BB	BC	BD	BE	BF	BG	BH	BI	BJ	BK	BL	BM	B
1	106a	110a	115a	200a	200b	200c	200d	200e	200f	200g	200h	200i	205a	205b	207a	210a	210b	210c
2			c000	a	La grande	Images animées			John Sturges	Paul Brickhill, aut ## James Clavell,			Edition collector.	Choix de langues :	Paris		Twent	
3			c000	a	Arizona dr	Images animées			Emir Kusturica	David Atkins, id de orig., scénario ##			Edition single.	Choix de langues :	fr>Boulogne-Billancourt		Studic	
4			c000	a	Bienvenue	Images animées			Andrew Niccol	Michael Nyman, mus ## Ethan Hawke			Choix de langues :	français, anglais.	Boulogne-Billancourt		Colun	
5			c000	a	Fog	Images animées			John Carpenter	Debra Hill, scénario ## Adrienne Barbeau			Choix de langues :	français, anglais.	Paris		Studic	
6			c000	a	Les ailes du	Images animées			Wim Wenders	Peter Handke, scénario ## Jürgen Kluge			Choix des langues :	allemand, franç	Issy-les-Moulineaux		Arte \	
7			c000	a	Farrebique	Images animées			Georges Ro	Claude Blanchard, id de orig ## Hen			Version remasteris	0e, Choix de lan	Paris		Les dc	
8			c000	a	Ah ! les bel	Images animées			Jean Loup	Robert Dhéry, aut., scénario, dial ##			Choix de langues :	français	Boulogne-Billancourt		Studic	
9			c000	a	L'auberge	Images animées			Claude Aut	Jean Aurenche, adapt., scénario, di			Version remasteris	0e haute d'ofini	Boulogne-Billancourt		Studic	
10			c000	a	Billy Elliot	Images animées			Stephen Da	Lee Hall, scénario ## Stephen Warb			Choix de langues :	français, anglais.	Boulogne-Billancourt		Studic	
11			c000	a	Black	Images animées			Sanjay Lee	Bhavani Iyer, Prakash Kapadia, scén			Version remast	0e, Choix de lan	Paris		Bode	
12			c000	a	Une journ	Images animées			Ettore Scol	Ruggero Maccari, scénario, dial ##			Choix de langues :	français	Paris		Ren	
13			c000	a	La Planète	Images animées			Ren	Lalou	Stefan Wul, aut ## Roland Topor, gr			Choix de langues :	français	Paris		Argos
14			c000	a	Seuls sont	Images animées			David Mille	Dalton Trumbo, scénario ## Edward			Edition spciale,	Version restaur	0e	Issy-les-Moulineaux		Soci
15			c000	a	Cookie's fo	Images animées			Robert Alt	Anne Rapp, scénario : David A. Stev			Choix de langues :	français, anglais.	Boulogne-Billancourt		TF1 \	
16			c000	a	Chats perc	Images animées			Chris Mark	Michel Krasna, mus			Choix de langues :	français	Issy-les-Moulineaux		Arte \	
17	# deu ## pol ## por ## s		c000	a	Funny lady	Images animées			Herbert Ro	Jay Presson Allen, ArnoldSchulman			Choix de lan	gues : français, anglais,	Boulogne-Billancourt		Gaum	
18			c000	a	La bataille	Images animées			Ren	Cl	Colette Audry, dial ## Yves Baudrie			Choix de langues :	français	Paris		LCJ Ed
19			c000	a	Moby Dick	Images animées			John Husto	Herman Melville, aut ## Ray Bradbu			Choix de lan	gues : français, anglais,	Paris		MGM	
20			c000	a	Post coitun	Images animées			Brigitte Ro	Santiago Amigorena, Jean-Louis Ric			Choix de langues :	français	Paris		Éditio	
21			c000	a	Le voleur	Images animées			Vittorio De	Luigi Bartolini, aut ## Cesare Zavatt			Choix de lan	gues : italien, français.	Paris		Films	
22			c000	a	La corde	Images animées			Alfred Hitc	Patrick Hamilton, aut ## Arthur Laur			Choix de lan	gues : anglais, français.	Paris		Unive	
23			c000	a	La cinquièr	Images animées			Alfred Hitc	Peter Viertel, Joan Harrison, Dorott			Choix de lan	gues : anglais, français.	Paris		Unive	
24			c000	a	Complot de	Images animées			Alfred Hitc	Victor Canning, aut ## Ernest Lehma			Choix de lan	gues : anglais, français.	Paris		Unive	
25			c000	a	Les oiseaux	Images animées			Alfred Hitc	Daphn Du Maurier, aut ## Evan Hu			Choix de lan	gues : anglais, français.	Paris		Unive	
26			c000	a	Paisa	Images animées			Roberto Ro	Sergio Amidei, Federico Fellini, M.			Choix de lan	gues : italien. Sous-titr	Paris		Film s	
27			c000	a	En effeuill	Images animées			Marc All	William Benjamin, id de orig ## Rog			Choix de lan	gues : français	Paris		L.C.J.	
28			c000	a	La maison	Images animées			Robert Wis	Dana Lyon, aut ## Elick Moll, Frank			Choix de lan	gues : anglais, italien,	Paris		Twent	
29			c000	a	The road to	Images animées			Michael W	Harry Escott, Molly Nyman, mus ##			Choix de lan	gues : français, anglais.	Paris		CTV Ir	

Annexe 5 a : zone 200 a : « choix de langue »

DVD MALRAUX.xlsx - OpenOffice.org Calc

Fichier Édition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre Aide

Rechercher

Calibri 11

CC1:CC1048576 300a

	BR	BS	BT	BU	BV	BW	BX	BY	BZ	CA	CB	CD	CE	CF	CG	CH	
1	215a	215c	215d	215e	225a	225d	225e	225h	225i	225v	225x	300a	300a	304a	305a	306a	307a
2	2 DVD vidéo 2.35:1, 16/9 version vidéo 1 brochure											Suppléments : chapitrage, commentaires audio, documentaires, galerie de photos					
3	1 DVD vidéo 1.85, 16/9 compatible 4/3, coul. (PAL), son. (Stereo 2.0 pour la version française) (4.0 pour la version anglaise)											Suppléments : chapitrage... [etc.]. Prod. : Constellation : UGC : Hachette première					
4	1 DVD vidéo 2.35, 16/9 (face 1) 4/3 (h) 1 feuillet											Suppléments : chapitrage, filmographies, photos du film, documentaire, scène					
5	1 DVD vidéo 2.35, 16/9 compatible 4/3, coul. (PAL), son. (Dolby digital) (5.1 ou 2.0)											Suppléments : chapitrage, commentaire audio de John Carpenter et Debra Hill,					
6	1 DVD vidéo 1.66, 16/9 compatible 4/3 1 livret											Suppléments : chapitrage, entretien avec Wim Wenders, galerie photos du tournage					
7	1 DVD vidéo n. et b., son.											Suppléments : chapitrage, biographie, filmographie, documentaire "Le tonnelier"					
8	1 DVD vidéo 1.37, 4/3, coul. (PAL), son. (Dolby Digital) de Louis de Funès											Suppléments : chapitrage, histoires de tournage, galerie de photos, filmographie					
9	1 DVD vidéo 1.33, 4/3, n. et b. (PAL), son. (mono) Acteurs, actrices de légende											Suppléments : chapitrage... [etc.]. Prod. : Memnon Films, cop. 1951					
10	1 DVD vidéo 1.85, 16/9 compatible 4/3, coul. (PAL), son. (Dolby Digital) (DTS 5.1)											Suppléments : chapitrage, coulisses du tournage, Billy Elliot vu par Patrick Dupuy					
11	1 DVD vidéo 2.35, 16/9 compatible 4/3, coul. (PAL) Le meilleur de Bollywood											Suppléments : interviews (21 min), making of (21 min), bandes annonces. Prod.					
12	1 DVD vidéo 4/3, coul., son.											Suppléments : chapitrage. Prod. : Carlo Ponti, cop. 1977					
13	1 DVD vidéo 1.66, 16/9 compatible 4/3 1 brochure											Suppléments : chapitrage, entretien avec René Laloux (40 min), extrait. Prix Spécial					
14	1 DVD vidéo 2.35, 16/9 compatible 4/3, n. et b., son. Western de légende											Prod. : Universal Pictures : Joel production, cop. 1962					
15	1 DVD vidéo 1.85, 16/9 compatible 4/3, coul. (PAL), son. (Dolby Digital) (2.0 pour la version française) (5.1 pour la version anglaise)											Suppléments : chapitrage, filmographies, interviews des acteurs et du réalisateur					
16	1 DVD vidéo 4/3, coul. (PAL), son. (Dolby digital 2.0)											Prod. : Les Films du Jeudi : Arte France Développement, cop. 2004					
17	1 DVD vidéo 2.32, 16/9, 4/3, coul. (PAL) 1 feuillet											Supplément : filmographie, discogr. Prod. : Vista productions, cop. 1974					
18	1 DVD vidéo 1.33, 4/3, n. et b. (PAL), son. (Dolby digital) (mono)											Suppléments : chapitrage, biographie et filmographie de René Clément, filmographie					
19	1 DVD vidéo 1.33:1, 4/3, coul. (PAL), son. (Dolby Digital) (Mono)											Suppléments : chapitrage. Prod. : Orion Pictures corporation, cop. 1956					
20	1 DVD vidéo 16/9 compatible 4/3, coul. (PAL), son. (AC3) (Mono)											Suppléments : chapitrage, filmographie et l'abécédaire de Brigitte Roüan. Prod.					
21	1 DVD vidéo n. et b., son. (Mono) Auteurs											Suppléments : chapitrage, filmographies, fiche historique. Oscar du meilleur film					
22	1 DVD vidéo 1.33:1, coul. (PAL), son. 1 livret Hitchcock											Suppléments : chapitrage, making of, galerie d'images. Prod. : Transatlantic Pictures					
23	1 DVD vidéo 1.33:1, n. et b. (PAL), son. 1 livret Hitchcock											Suppléments : chapitrage, making of. Prod. : Universal Studios, cop. 1942					
24	1 DVD vidéo 1.85:1, coul. (PAL), son. 1 livret Hitchcock											Suppléments : chapitrage, making of, story boards, galerie d'images. Prod. : Universal					
25	1 DVD vidéo 1.33:1, coul. (PAL), son. 1 livret Hitchcock											Suppléments : chapitrage, making of, storyboard des scènes supprimées, galerie					
26	1 DVD vidéo n. et b. (PAL), son. (Mono) Auteurs											Suppléments : chapitrage, filmographie de Roberto Rossellini. Prod. : OFI : Forthright					
27	1 DVD vidéo 1.33, 4/3, n. et b., son. (Dolby digital) Les films du collectionneur											Suppléments : filmographies de Bardot, Götlin et Hirsch, galerie de photos, le questionnaire					
28	1 DVD vidéo 1.33, 4/3, n. et b. (PAL), son. (Stereo pour la VO) (mono)											Suppléments : bande-annonce originale. Prod. : Twentieth Century Fox Film Company					
29	1 DVD vidéo 1.85, 16/9 compatible 4/3 1 brochure											Suppléments : chronique d'une descente aux enfers (33 min), tortures et mauvais traitements					

Feuille1 / Feuille2 / Feuille3

PageStyle_Feuil1

STD * Somme=0

Bureau 17:13 13/06/2013

Annex 5 b : zone 300 a « version du film... »

DVD MALRAUX.xlsx - OpenOffice.org Calc

Fichier Édition Affichage Insertion Format Outils Données Fenêtre Aide

Rechercher

Calibri 11 G I S

CF1 = 305a

	BW	BX	BY	BZ	CA	CB	CC	CD	CE	CG	CH	CI	CJ	CK	CL	CM		
1	225d	225e	225h	225i	225v	225x	300a	302a	304a	305a	306a	307a	308a	310a	312a	320a	323a	
2							Suppléments : chapitrage, commentaires audio, documentaires, galerie de photos. Film relatant une										Adapté de "The great e" Autres interpr	
3							Suppléments : chapitrage... [etc.]. Prod. : Constellation : UGC : Hachette première, cop. 1993											Autres interpr
4							Suppléments : chapitrage, filmographies, photos du film, documentaire, scènes supplémentaires. Prod. : Jersey Films, cop.											Autres interpr
5							Suppléments : chapitrage, commentaire audio de John Carpenter et Debra Hill, scènes coupées, analyse de séquence, docu											Autres interpr
6							Suppléments : chapitrage, entretien avec Wim Wenders, galerie photos du tournage. Prix de la mise en scène au Festival de											Autres interpr
7							Suppléments : chapitrage, biographie, filmographie, documentaire "Le tonnelier de Georges Rouquier" (23 min). Grand prix de la critique in											Autres interpr
8							Suppléments : chapitrage, histoires de tournage, galerie de photos, filmographie... [etc.]. Prod. : Optimax Films : Lux films, cop.											Autres interpr
9							Suppléments : chapitrage... [etc.]. Prod. : Memnon Films, cop. 1951											Autres interpr
10							Suppléments : chapitrage, coulisses du tournage, Billy Elliot vu par Patrick Dupond... [etc.]. Prod. : Working title Films : BBC Films : Tiger aspe											Autres interpr
11							Suppléments : interviews (21 min), making of (21 min), bandes annonces. Prod. : Applause Bhansali Films PVT, cop. 2005											Autres interpr
12							Suppléments : chapitrage. Prod. : Carlo Ponti, cop. 1977											Autres interpr
13							Suppléments : chapitrage, entretien avec René Laloux (40 min), extrait. Prix Spécial du jury du festival de Cannes											Adapté de "Oms en s'orie"
14							Prod. : Universal Pictures : Joel production, cop. 1962											Adapté de "Brave cowb" Autres interpr
15							Suppléments : chapitrage, filmographies, interviews des acteurs et du réalisateur, making of. Prod. : Sandcastle 5 : Elysian Dr											Autres interpr
16							Prod. : Les Films du jeudi : Arte France Développement, cop. 2004											Autres interpr
17							Supplément : filmogr., discogr. Prod. : Vista productions, cop. 1974											Autres interpr
18							Suppléments : chapitrage, biographie et filmographie de René Clément, filmographies des comédiens. Grand prix international de la mise											Autres interpr
19							Suppléments : chapitrage. Prod. : Orion Pictures corporation, cop. 1956											Autres interpr
20							Suppléments : chapitrage, filmographie et l'abécédaire de Brigitte Rouan. Prod. : Ognon pictures : Pinou film, cop. 1997											Autres interpr
21							Suppléments : chapitrage, filmographies, fiche historique. Oscar du meilleur film étranger en 1949. Prod. : Produzioni De Sio											Autres interpr
22							Suppléments : chapitrage, making of, galerie d'images. Prod. : Transatlantic picture, cop. 1948											Autres interpr
							Suppléments : chapitrage, making of. Prod. : Universal Studios, cop. 1942											Autres interpr

Annexe 5 c : zone 305 a